



Assemblée générale

Distr. générale
4 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 143 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Exécution du budget	5
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	5
D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	6
E. Initiatives d'appui à la Mission	7
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	48
A. Ressources financières	48
B. Répartition mensuelle des dépenses	49
C. Autres recettes et ajustements	50
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	50
E. Contributions non budgétisées	51
IV. Analyse des écarts	51
V. Décisions que l'Assemblée générale sera appelée à prendre	60



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (exercice 2007/08).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (secteur de la sécurité, consolidation de la paix, état de droit et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	357 843,3	343 523,8	14 319,5	4,0
Personnel civil	117 090,5	112 961,8	4 128,7	3,5
Dépenses opérationnelles	213 396,8	192 983,5	20 413,3	9,6
Montant brut	688 330,6	649 469,1	38 861,5	5,6
Recettes provenant des contributions du personnel	11 719,6	11 222,1	497,5	4,2
Montant net	676 611,0	638 247,0	38 364,0	5,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	52,8	–	–
Total	688 383,4	649 521,9	38 861,5	5,6

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes prévus ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	215	203	5,6
Contingents ^c	14 060	12 922	8,1
Police des Nations Unies	635	562	11,5
Unités de police constituées	605	598	1,1
Personnel recruté sur le plan international	568	501	11,9
Personnel recruté sur le plan national	983	931	5,2
Volontaires des Nations Unies	259	237	8,5

Postes de temporaire^d

Agents recrutés sur le plan international	2	2	—
Agents recrutés sur le plan national	7	5	33,3

^a Effectif budgétisé/prévu le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

^c Conformément à la résolution 1712 (2006). Par sa résolution 1777 (2007), le Conseil de sécurité a approuvé le retrait de 2 450 militaires au cours de la période d'octobre 2007 au 30 juin 2008.

^d Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (exercice 2007/08), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 6 mars 2007 (A/61/783), s'élevait à 695 574 300 dollars, compte tenu de contributions volontaires en nature d'une valeur de 52 800 dollars. Il couvrait le déploiement de 215 observateurs militaires, 14 060 membres de contingents, 1 240 membres de la Police des Nations Unies, dont 605 membres d'unités de police constituées, 570 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 990 agents recrutés sur le plan national, dont 50 administrateurs, et 259 Volontaires des Nations Unies. Comme recommandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 38 de son rapport (A/61/852/Add.7), l'Assemblée générale a ouvert par sa résolution 61/286 un crédit d'un montant brut de 688 330 600 dollars (montant net : 676 611 000 dollars) pour l'exercice 2007/08. Ce montant a été intégralement mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

2. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUL dans sa résolution 1509 (2003) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a défini le mandat pour l'exercice considéré dans ses résolutions 1750 (2007) et 1777 (2007). Dans cette dernière, il a prorogé le mandat de la MINUL jusqu'au 30 septembre 2008.

3. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faire progresser le processus de paix au Libéria.

4. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (secteur de la sécurité, consolidation de la paix, état de droit et appui).

5. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

6. Les tableaux présentés dans le budget de la Mission pour l'exercice 2007/08 tiennent compte des objectifs à atteindre lors de la phase de consolidation, énoncés dans l'annexe I au rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 12 septembre 2006 (S/2006/743). Cette phase s'est officiellement terminée le 31 décembre 2007, laissant la place à la phase de retrait qui a commencé le 1^{er} janvier 2008. Toutefois, au moment de l'établissement du budget, le processus de retrait n'en était qu'au stade de la planification et n'a donc pas été pris en compte.

7. Conformément à la résolution 1750 (2007) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait, dans son rapport au Conseil en date du 8 août 2007 (S/2007/479), des recommandations concernant la composante militaire et la

composante de police de la MINUL. S'agissant de la présence militaire, le plan du Secrétaire général prévoyait le retrait du personnel en trois phases, avec le rapatriement de 2 450 hommes au cours de la première, d'octobre 2007 à septembre 2008 (soit trois bataillons et trois compagnies d'infanterie). Par ailleurs, le Secrétaire général a recommandé la réduction progressive de la présence de la police civile, avec le départ de 498 conseillers en sept étapes devant se dérouler du mois d'avril 2008 au mois de décembre 2010. Le Conseil de sécurité a approuvé les recommandations du Secrétaire général dans sa résolution 1777 (2007). L'effectif autorisé pour la police civile s'est maintenu à 1 240 agents (dont 605 membres d'unités de police constituées) pendant tout l'exercice 2007/08. Les réductions de personnel n'avaient pas commencé pendant l'exercice considéré.

8. À l'annexe I de son rapport au Conseil de sécurité en date du 19 mars 2008 (S/2008/183), le Secrétaire général a présenté une mise à jour des principaux faits nouveaux concernant le Libéria, dont les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs à atteindre lors de la deuxième phase du processus de consolidation, de réduction des effectifs et de retrait de la MINUL.

B. Exécution du budget

9. Au cours de l'exercice 2007/08, la Mission a assisté le Gouvernement libérien dans les domaines suivants : réforme du secteur de la sécurité, renforcement de l'ordre public, exécution de la stratégie de réduction de la pauvreté, réconciliation nationale, révision constitutionnelle, renforcement de l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays, et renforcement des capacités des institutions garantes de l'état de droit.

10. Comme indiqué dans les tableaux axés sur les résultats, des progrès ont été accomplis au cours de la phase de consolidation en ce qui concerne les priorités définies par le Gouvernement dans les domaines de la sécurité, de l'état de droit et de la gouvernance, de la relance économique et des services et équipements de base. En revanche, les progrès ont été lents dans les domaines du renforcement du secteur de la justice, de la formation des Forces armées du Libéria, de l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un mécanisme relatifs à la sécurité et de la mise en place d'une commission nationale des droits de l'homme indépendante.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

11. Au cours de l'exercice à l'examen, les chefs de mission de paix en Afrique de l'Ouest se sont réunis tous les trimestres pour examiner les questions d'intérêt commun et planifier et réaliser des opérations et exercices conjoints, y compris le renforcement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) par des éléments de la MINUL, si nécessaire. La Mission, l'ONUCI et le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL) ont lancé l'initiative des conférences sur l'administration en Afrique de l'ouest, pour tenir périodiquement des réunions d'éléments d'appui afin de définir les gains d'efficacité que la coopération au niveau régional permettrait de réaliser. Ces conférences ont abouti à l'apport par le centre intégré de formation de la Mission d'un appui à la formation à d'autres missions. Le

BINUSIL a également fourni une aide logistique au contingent mongol de la MINUL, qui continue à assurer la sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

12. S'agissant de l'appui, dans le cadre de la stratégie de maintien de la paix globale visant à accroître l'efficacité des opérations aériennes, la flotte d'aéronefs de la MINUL a été mise à niveau. L'avion court courrier (B-727-200) a été remplacé en octobre 2007 par un bimoteur court à moyen courrier plus gros et plus efficace (B-757-200), qui intègre une technologie avancée pour une efficacité énergétique exceptionnelle, des niveaux sonores réduits, des déplacements sur de longues distances, une capacité accrue de transport de passagers et une performance optimale. L'appareil est un moyen de transport régional adapté à la relève des contingents pour toute l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie occidentale, et non plus simplement l'Afrique de l'Ouest. Depuis qu'elle dispose de cet avion de ligne, la MINUL a pu appuyer l'ONUCI, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour la relève des militaires, sur la base du remboursement des frais. Dans le même temps, la Mission a recouru aux appareils de l'ONUCI et du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) pour évacuer les blessés et les malades.

D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

13. S'agissant des partenariats, de la coordination des équipes de pays et des missions intégrées, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (relèvement et gouvernance) est également le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Libéria et préside les réunions de coordination hebdomadaires avec l'équipe de pays des Nations Unies. Pendant l'exercice 2007/08, la MINUL et l'équipe de pays ont ouvert le premier bureau régional commun à Voinjama, sur la base d'un partage des coûts. Cette initiative présente une image d'unité d'action des Nations Unies au peuple libérien et favorise la réalisation de gains d'efficacité au titre des dépenses de fonctionnement pour tous les organismes. La MINUL a tenu avec l'équipe de pays des réunions périodiques de la cellule de sécurité et des réunions bihebdomadaires du groupe de la planification stratégique, au cours desquelles des éléments d'information sur les conditions de sécurité dans la région et des stratégies communes de réalisation des objectifs des Nations Unies au Libéria ont été partagés et examinés. Les équipes d'appui au pays, qui sont composées de représentants de la MINUL, de l'équipe de pays des Nations Unies, du Ministère de l'intérieur, des administrations locales, des ministères d'exécution et d'organisations non gouvernementales (ONG), ont contribué à renforcer les capacités des autorités locales d'évaluer, de planifier, de coordonner et d'exécuter des services de base. La MINUL et l'équipe de pays ont constitué une équipe de travail conjointe pour appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour réduire l'incidence élevée de la violence sexuelle, dont le viol de femmes et de filles. L'équipe de travail conjointe a examiné les procédures suivies pour traiter les cas de viol et fait des recommandations sur les mesures à prendre. Par ailleurs, l'équipe de pays et la MINUL ont aidé l'Institut national de la statistique et des services d'information géographique dans ses préparatifs en vue de l'organisation d'un recensement national du 21 au 27 mars 2008.

E. Initiatives d'appui à la Mission

14. Au cours de la période 2007/08, la Mission a continué à centrer ses efforts sur l'amélioration de l'appui logistique, administratif et sécuritaire. Une amélioration de la fourniture de services a été obtenue, notamment en ce qui concerne l'utilisation optimale des moyens aériens de la MINUL dans la zone de la Mission, grâce au déploiement de ses moyens aériens à Ganga et Greenville et à une révision des plans de vol ainsi qu'à la fourniture d'un appui aux missions de maintien de la paix dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Moyen-Orient (appui fourni à la MINUEE, à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, à l'ONUCI et à la FINUL). Des économies au titre de la consommation de carburant d'un montant de 1,3 million de dollars et une réduction de 22,5 % des heures de vol effectives ont été obtenues.

15. En outre, la Mission a entrepris des projets concernant la synchronisation des générateurs afin d'obtenir des économies et une baisse des communications par radio grâce à une amélioration de la couverture des téléphones portables. Dans le domaine des transports, l'application d'un programme strict de formation des conducteurs à la conduite défensive et sur piste a permis d'accroître le taux d'utilisation des véhicules tout en réduisant le nombre d'accidents. Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne l'application du Système électronique de comptabilisation des carburants dans les missions. Quinze des 21 stations de carburant de la MINUL ont été équipées d'un tel matériel.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : secteur de la sécurité

16. La Mission a pu parvenir à son objectif principal de stabilisation de la sécurité et de fourniture d'un appui au Gouvernement libérien pour maintenir l'ordre public, et elle a également enregistré des progrès en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, malgré certaines difficultés. La force de la MINUL a pu atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. Le concept de surveillance élargie, qui avait précédé le retrait progressif, a été un succès; les troupes surveillent actuellement les villes grâce à des patrouilles à pied et mobiles à partir de leur base. L'étape 1 du retrait progressif a été exécutée avec succès. La présence de la force se faisait toujours sentir dans tout le territoire libérien, même avec des effectifs réduits. L'ordre public s'est amélioré, et la capacité opérationnelle de la Police nationale libérienne a été renforcée. La Police nationale libérienne a pleinement appliqué un programme de déploiement afin de porter ses effectifs au niveau du pays à 100 % des effectifs autorisés. Toutefois, il sera difficile de maintenir ce niveau en raison de l'attrition, de taux élevés d'absentéisme dans les comtés isolés et du manque de personnel dû au recrutement interne pour l'Unité d'intervention d'urgence. Le taux de représentation féminine était toujours d'environ 15 %, même si on prévoyait un accroissement progressif, mais soutenu, dans le cadre du développement à long terme de la force de police. Les contraintes budgétaires, l'appui limité des donateurs et la lenteur du rythme des projets de construction ont limité le niveau de croissance de la capacité opérationnelle de la Police nationale libérienne.

Réalisation escomptée 1.1 : Stabilité de l'environnement sécuritaire au Libéria

<i>Indicateurs de réalisation prévus</i>	<i>Indicateurs de réalisation effectifs</i>
1.1.1 Aucun cas signalé d'incident sérieux en matière de sécurité (2005/06 : 0; 2006/07 : 0; 2007/08 : 0)	Réalisé
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
2 562 000 jours de travail pour les patrouilles à pied et mobiles (4 secteurs x 35 hommes par patrouille x 50 patrouilles x 366 jours), y compris pour la surveillance des frontières, les opérations de bouclage et de fouille, le maintien de l'ordre public et l'appui au Gouvernement libérien	800 898 Jours de travail pour les patrouilles à pied et mobiles Le résultat moins élevé était dû à l'évolution de la stratégie de surveillance accrue et au retrait de 2 bataillons au 1 ^{er} janvier 2008.
768 600 jours de travail pour des troupes statiques (60 x des endroits statiques x 35 hommes par endroit x 366 jours), y compris des postes de contrôle sur les routes, des postes d'observation et toutes les tâches statiques pour les points d'entrée et de sortie des principaux ports, les points d'entrée et de sortie des aéroports et héliports, les voies d'accès aux principaux bâtiments gouvernementaux, les postes de contrôle économique pour le contrôle des sanctions, les points de passage des frontières, les ponts et carrefours stratégiques et d'autres itinéraires	641 422 Jours de travail des troupes statiques Les résultats moins élevés étaient dus à l'évolution de la stratégie de surveillance accrue et au retrait de 2 bataillons au 1 ^{er} janvier 2008.
28 392 jours de travail pour les observateurs militaires des Nations Unies (6 jours x 7 militaires (4 en patrouille, 2 sous astreinte pour les patrouilles et 1 officier responsable des opérations) x 52 semaines x 13 équipes) afin de recueillir des informations et d'établir les liaisons avec les organismes et les ONG	24 165 Jours de travail pour les observateurs militaires des Nations Unies Le résultat moins élevé était dû à des routes impraticables et des ponts endommagés au cours de la longue saison des pluies (7 mois).
5 514 heures de patrouille aérienne pour tous les déploiements et évacuations ainsi que les activités de reconnaissance, les patrouilles frontalières, l'appui à la Police des Nations Unies, les patrouilles des observateurs militaires des Nations Unies et les opérations aériennes, mais à l'exclusion de toutes les opérations logistiques, d'évacuation médicale, de génie, de communications et les vols VIP	5 590 Heures de patrouille aérienne Un résultat légèrement plus élevé en raison de l'augmentation des besoins en matière de patrouilles aériennes au cours de la longue saison des pluies (7 mois)
470 496 jours de travail pour le génie de la force (1 508 spécialistes du génie militaire x 6 jours par semaine x 52 semaines), y compris la fourniture	327 902 Jours de travail pour le personnel du génie de la force Un résultat moins élevé que prévu en raison de

d'un appui au Gouvernement libérien pour la remise en état des infrastructures telles que les routes, les ponts et les bâtiments des autorités locales

91 500 jours de travail pour les troupes chargées de la protection du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (250 soldats x 366 jours)

la longue saison des pluies (7 mois) et la participation du personnel de génie de la force à d'autres tâches telles que la garde des camps et les fonctions de sentinelle

91 950 Jours de travail pour les troupes chargées de la protection du Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Des résultats plus élevés que prévu en raison de l'opération Blue Fish (du 8 au 12 octobre 2007) et de l'opération Green Horizon (décembre 2007) pour l'évacuation du Tribunal spécial

Réalisation escomptée 1.2 : Établissement des Forces armées du Libéria nouvelles et restructurées

Indicateurs de réalisation prévus

Indicateurs de réalisation effectifs

1.2.1 Recrutement et entraînement de 650 nouveaux membres des Forces armées du Libéria

Réalisé

1 571 personnes au total ont été formées, y compris 59 femmes.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :*

oui/non

ou nombre

Observations

Fourniture de conseils grâce à des réunions mensuelles du Comité libérien pour la reconstruction et le développement, l'organe principal de sécurité du Gouvernement libérien, sur la poursuite du recrutement, de l'entraînement et du déploiement des militaires libériens, en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, les organisations internationales et les États Membres concernés

Oui Des réunions ont été tenues régulièrement.

Réalisation escomptée 1.3 : Amélioration de la capacité de maintien de l'ordre et opérationnelle de la Police nationale du Libéria

Indicateurs de réalisation prévus

Indicateurs de réalisation effectifs

1.3.1 Augmentation du pourcentage d'agents de la Police nationale libérienne déployés dans toutes les zones et comtés (2005/06 : 22,5 %, 2006/07 : 70 %; 2007/08 : 100 %)

Réalisé

1.3.2 Augmentation du pourcentage des femmes faisant partie de la Police nationale libérienne (2005/06 : 6 %; 2006/07 : 15 %; 2007/08 : 20 %)

Non réalisé

Le nombre actuel de femmes faisant partie de la Police nationale libérienne représente 15,71 % du total des effectifs autorisés en raison de difficultés pour trouver des candidates appropriées ayant des qualifications minimales en matière d'éducation. Afin de combler cette lacune, un programme spécial d'appui en matière d'éducation pour les candidates a été lancé en octobre 2006 grâce à une initiative conjointe de la Police des Nations Unies, de la Police nationale libérienne, du Ministère de la justice, du Ministère de l'éducation, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et à un appui des donateurs (Allemagne et Pays-Bas).

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Fourniture d'un appui des unités constituées de police de la MINUL à la Police nationale libérienne concernant les cas de crime grave, les troubles civils, les opérations de contrôle et de fouille, l'arrestation de suspects dangereux et les mesures de sécurité pour les installations du Gouvernement dans des circonstances spéciales, si nécessaire	5 788 Cas où la Police des Nations Unies a fourni un appui à la Police nationale libérienne comme suit : 5 519 cas concernant des crimes graves; 3 cas concernant des troubles civils; 82 cas concernant des opérations de contrôle et de fouille; 20 cas concernant des arrestations de suspects dangereux; et 164 cas concernant la sécurité des installations gouvernementales
Fourniture de conseils grâce à des réunions mensuelles et à des contacts quotidiens avec la Police nationale libérienne et le Ministère de la justice afin de mobiliser un financement des donateurs pour la rénovation et le rééquipement de 7 installations de police de zone, 15 installations de police de comté et 3 nouvelles installations	Oui Des conseils ont été fournis grâce à 12 réunions tenues et à 255 contacts quotidiens avec les dirigeants de la Police nationale libérienne et le Ministère de la justice. 7 Installations de police de zone ont été rénovées et rééquipées dans la Zone 5, Dépôt 6, et la Zone 1, Dépôt 1, le comté de Montserrado; l'aéroport international Roberts; Harbel, dans le comté de Margihi; Tubmanburg, dans le comté de Bomi; Robertsport, dans le comté de Grand Cape Mount; Bopolu, dans le comté de Gbarpolu; et Zwedru, dans le comté de Grand Gedeh. 4 Installations de police des comtés ont été rénovées et rééquipées à Kakata, Margibi; Tappita, dans le comté de Nimba; Robertsport, dans le comté de Grand Cape Mount; et Owensgrove, dans le comté de Margibi. 14 Nouvelles installations ont été rénovées et rééquipées à Zwedru; Harper; Buchanan; Toe Town; Webbo; Bopolu; Foya; Kolahun; Tappita; Flumpa; Unification Town; Ganta; et les

Fourniture de conseils grâce aux activités de colocalisation avec la Police nationale libérienne concernant la gestion des ressources humaines, y compris la mise au point d'un système et de procédures pour un recrutement juste et transparent et des possibilités de développement des carrières

Fourniture de services grâce à des réunions, des contacts quotidiens et des activités de colocalisation avec la Police nationale libérienne concernant les conditions nécessaires pour un groupe chargé des normes et des pratiques policières, y compris les recours internes et externes concernant les plaintes et l'établissement d'un mécanisme civil pour les plaintes

Fourniture de conseils grâce à des patrouilles conjointes, à des contacts quotidiens et à des activités de colocalisation avec la Police nationale libérienne concernant des patrouilles fixes, mobiles et à pied et la supervision des patrouilles, ainsi que les enquêtes pénales

Fourniture de conseils grâce à des réunions, des contacts quotidiens et des activités de colocalisation avec la Police nationale libérienne en ce qui concerne l'intégration des considérations sexospécifiques afin de parvenir à un équilibre entre la représentation des hommes et des femmes à tous les échelons de la police et l'égalité des chances

Fourniture de conseils grâce à la colocalisation des activités et 2 réunions par mois avec la Police nationale libérienne concernant la mise en place de

dortoirs pour les hommes et les femmes à l'Académie de police.

Oui Des conseils ont été fournis grâce à 70 réunions tenues avec les hauts responsables de la Police nationale libérienne et le personnel du Ministère de la justice sur la gestion des ressources humaines, en ce qui concerne le recrutement, la vérification, l'administration du personnel et l'application des politiques de promotion.

Oui Des conseils ont été fournis grâce à 78 réunions tenues avec la Police nationale libérienne.

Il y a eu une colocalisation de la Police des Nations Unies avec la Division des normes professionnelles de la Police nationale libérienne sur une base quotidienne au cours de la période considérée.

Des conseils ont été fournis concernant 62 plaintes internes.

Des conseils ont été fournis concernant 93 plaintes externes.

Oui Des conseils ont été fournis grâce à 28 027 activités opérationnelles conjointes avec la Police nationale libérienne, comprenant : 2 506 patrouilles fixes; 14 677 patrouilles mobiles; 9 134 patrouilles à pied; et 1 710 enquêtes pénales, en mettant l'accent en particulier sur tous les aspects de l'enquête sur les affaires et le renforcement des capacités pour mener des interrogations, les enquêtes sur les lieux de crime, la gestion des dossiers, les techniques d'interrogation, les témoignages devant les tribunaux, et la collecte et la sécurité des preuves, le dépistage et l'analyse des informations sur les crimes.

Oui Des conseils ont été fournis grâce à 54 réunions tenues avec la Police nationale libérienne; les femmes occupent 26 postes de rang supérieur et les hommes 177; des femmes occupent le poste d'inspecteur général de la Police et d'inspecteur général adjoint de la Police.

Oui Des conseils ont été fournis grâce à la colocalisation et à 591 réunions tenues avec la Police nationale libérienne.

toutes les politiques et procédures sur les activités de police et l'éthique, le code de conduite et l'utilisation de la force conformément aux principes fondamentaux des droits de l'homme

Accompagnement des dirigeants et superviseurs de la Police nationale libérienne grâce à des activités de colocalisation pour les opérations de police affectées à des services essentiels aux niveaux du siège, des zones et des comtés dans 66 sites

Fourniture de conseils grâce à des réunions, des contacts quotidiens et des activités de colocalisation aux dirigeants de la Police nationale libérienne au siège, à l'Académie de police, dans les postes de police et les sites d'équipe concernant la planification stratégique, le développement à long terme des installations; et la mise au point et/ou l'application de stages de formation en cours d'emploi à l'Académie de formation de la Police nationale libérienne

Des projets de politiques et procédures pour la Division des normes professionnelles attendent l'approbation finale de l'Inspecteur général de la Police nationale libérienne et du Ministre de la justice.

Des politiques concernant l'utilisation de la force et des armes à feu ont été mises en place depuis 2006/07 (conditions nécessaires pour des exemptions aux résolutions 1521 (2003) et 1683 (2006) du Conseil de sécurité); l'éthique et les droits de l'homme font partie du programme de formation de base pour tous les officiers de la Police nationale libérienne, avec des éléments de recyclage dans tous les cours avancés.

Oui L'accompagnement a été fourni grâce à 4 995 réunions tenues avec la Police nationale libérienne, comme suit : 1 171 réunions au siège; 2 688 réunions dans les zones; et 1 136 réunions au niveau des comtés.

Le Manuel de la Police nationale libérienne a été révisé en vue d'une administration efficace de la force et de la gestion des ressources humaines et de la discipline.

La Police des Nations Unies a fourni une formation aux commandants de la Police nationale libérienne au niveau des comtés en ce qui concerne le manuel et 7 autres politiques de base afin d'assurer leur application normalisée dans tout le territoire libérien; il s'agissait d'un effort conjoint de la Police nationale libérienne, de l'Académie de police, et des responsables de la formation et conseillers principaux de la Police des Nations Unies.

Oui Des conseils ont été fournis grâce à 274 réunions; dont 19 avec les dirigeants de la Police nationale libérienne; 157 avec les chefs d'équipe au siège de la Police nationale libérienne; et 98 avec la Police nationale libérienne concernant l'application et l'élaboration de cours à l'Académie de formation de la Police nationale libérienne.

Fourniture de conseils grâce à des réunions, des activités de formation, des contacts quotidiens et des activités de colocalisation au Gouvernement libérien concernant la réforme et la restructuration de tous les organes chargés de l'application des lois; ainsi qu'une formation du personnel chargé de l'application des lois, notamment le personnel du Service spécial de sécurité, du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, de l'organisme de lutte contre les drogues, de la police de la ville de Monrovia, du Ministère de la sécurité nationale, du Bureau national d'enquête, de l'Autorité nationale des ports, du Groupe de la sécurité de la société libérienne de raffinage du pétrole, du Groupe de la sécurité de la société libérienne de télécommunications, du Groupe de la sécurité de l'aéroport international Roberts, de l'Agence nationale de la sécurité, de la Division des services de lutte contre les incendies et de l'Autorité du développement des forêts

Oui Des conseils ont été fournis grâce à 36 réunions; dont 5 réunions avec le Comité libérien pour la reconstruction et le développement; 16 réunions avec le Comité directeur du Groupe d'intervention en cas d'urgence; et 15 réunions avec le Conseil national de la sécurité.

Composante 2 : consolidation de la paix

17. Pendant la période 2007/08, la Mission, en consultation avec divers acteurs politiques, en particulier des représentants du Gouvernement et de la société civile, a facilité l'organisation de débats sur les stratégies à mettre en œuvre pour l'affermissement du système politique, la révision de la Constitution, notamment par le renforcement du système de partis politiques, la promotion de la réconciliation nationale et la consolidation de l'autorité de l'État. La Mission a accru l'appui qu'elle apporte au Gouvernement pour garantir une gestion rationnelle des ressources naturelles et le renforcement des institutions. Tout en dispensant des conseils dans ces domaines, la MINUL a mis à la disposition des autorités locales des locaux à usage de bureaux et leur a fourni un appui logistique, notamment pour le transport des fonctionnaires; elle a facilité le versement régulier en temps voulu des traitements des agents de l'État dans tout le pays, la formation de la main-d'œuvre et l'organisation du premier recensement national de la population et du logement depuis 1984. La MINUL a également aidé le Gouvernement à rédiger une nouvelle politique sur les diamants et les 10 règlements de base du secteur forestier, à organiser des consultations sur les programmes de développement des comtés et la stratégie pour la réduction de la pauvreté, et à élaborer les orientations stratégiques des opérations des ONG. La MINUL a également facilité en 2008 l'organisation par le Conseil des examens de l'Afrique de l'Ouest dans tout le pays.

18. Des progrès considérables ont été accomplis pour ce qui est de la réadaptation et de la réintégration des populations touchées par la guerre dans les communautés hôtes, puisque 93 234 anciens combattants démobilisés ont participé aux programmes de réintégration financés par le Fonds d'affectation spéciale pour le désarmement, la démobilisation, la réadaptation et la réintégration. Des conseils techniques et un appui opérationnel ont été fournis à la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration pour la planification et l'exécution de l'étape finale du programme de réintégration, qui bénéficie du

financement d'un gouvernement donateur à hauteur de 7 millions de dollars et dont l'exécution, entamée en décembre 2007, se poursuit. La MINUL entretient également des contacts officiels réguliers avec l'ONUCI pour surveiller les mouvements transfrontaliers d'anciens combattants. À la fin de juin 2008, 32 000 personnes issues de communautés touchées par la guerre participaient à des travaux d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre lancés pour favoriser la création d'emplois, dans le cadre d'un programme commun du Ministère des travaux publics, de la Banque mondiale, du PNUD et de la MINUL; cette initiative représente plus de 1,3 million de journées de travail.

Réalisation escomptée 2.1 : Consolidation de l'autorité de l'État dans tout le pays

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Augmentation du nombre total de fonctionnaires ayant regagné leur lieu d'affectation dans les comtés (2005/06 : 1 200; 2006/07 : 1 400; 2007/08 : 2 400)

Objectif atteint. En tout, 2 775 fonctionnaires ont regagné leur lieu d'affectation (2005/06 : 1 200; 2006/07 : 1 400; 2007/08 : 2 775)

2.1.2 Versement par le Gouvernement des traitements et indemnités à tous les agents employés par l'État dans les comtés (2005/06 : 4 000; 2006/07 : 17 500; 2007/08 : 30 000)

Objectif atteint. Des traitements et indemnités ont été versés à 44 669 agents (2005/06 : 4 000; 2006/07 : 17 500; 2007/08 : 44 669).

2.1.3 Mise en place par le Gouvernement d'une commission de révision de la constitution

Objectif non atteint. Au 30 juin 2008, la Commission de la gouvernance n'avait toujours pas présenté de projet de loi portant création d'une commission de révision de la constitution.

2.1.4 Remplacement de 50 % des experts internationaux recrutés dans le cadre du Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique par des experts locaux (2005/06 : 0 %; 2006/07 : 0 %; 2007/08 : 50 %)

Objectif non atteint

Au 30 juin 2008, aucun des conseillers recrutés dans le cadre du Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique n'avait quitté ses fonctions, mais plusieurs contrôleurs financiers libériens s'étaient vu confier des responsabilités accrues en qualité de contrôleurs principaux. Les conseillers demeurent habilités à cosigner. Il ressort d'une évaluation à mi-parcours (août 2008) du Programme que les services de ces experts internationaux seront réduits dans la mesure où plusieurs d'entre eux seront démis de leurs fonctions et leurs attributions de cosignataires redéfinies : celles-ci cesseront alors d'être un outil de contrôle pour devenir une fonction de gestion financière définie par la loi. Dans l'intervalle, les contrôleurs financiers libériens commencent à assumer des responsabilités financières de haut niveau.

2.1.5 Adoption par le Gouvernement d'une stratégie nationale et d'un plan de mise en œuvre pour le renforcement du pouvoir des femmes

Le Ministère de l'égalité des sexes et du développement doit encore entériner un projet de stratégie.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Réunions hebdomadaires avec les ministères du Gouvernement libérien pour les conseiller au sujet des dispositions à prendre pour le retour des fonctionnaires dans les comtés, y compris la mise à disposition de moyens de transport et de communication	48 Réunions hebdomadaires Le chiffre a été inférieur aux prévisions en raison de l'indisponibilité de certains fonctionnaires. La MINUL a mis à disposition des moyens de transport et de communication pour faciliter le retour des fonctionnaires dans les comtés.
Réunions hebdomadaires avec les ministères du Gouvernement libérien pour les conseiller sur le choix d'équipements à rénover ou à construire dans les comtés, y compris l'organisation de campagnes de mobilisation de fonds	10 Réunions mensuelles Les réunions se sont tenues à une fréquence mensuelle et non hebdomadaire, conformément à la décision du Comité consultatif mixte spécial de l'équipe d'appui des comtés.
Fourniture de conseils au Gouvernement libérien sur la réforme des institutions avec la présence de 22 membres de la MINUL dans un certain nombre de ministères (défense; finances; agriculture; commerce et industrie; postes et télécommunications; emploi; ressources foncières, mines et énergie; sécurité nationale; transports; intérieur; planification et affaires économiques; information; travaux publics; éducation; santé et loisirs; jeunesse et sports), ainsi qu'au sein d'organismes et d'entreprises publics (Société nationale d'investissement; Société libérienne de raffinage de pétrole; Bureau des affaires maritimes; Régie des transports de Monrovia; Office des forêts; Agence des services généraux; Commission de la réforme de la gouvernance; Office de la fonction publique; Administration nationale des ports; Bureau du budget; Société libérienne de télécommunications; Compagnie libérienne d'électricité, et Bureau de l'immigration et de la naturalisation)	Oui Des conseils ont été dispensés dans le cadre des réunions entre la Section des affaires civiles et ces institutions à 1 144 reprises au moins. Les conseils portaient sur toute une série de questions, notamment les suivantes : réforme agraire, harmonisation des frontières, adoption de la loi sur le Bureau des anciens combattants, rédaction d'une politique nationale des transports, décentralisation, recensement national de la population, restructurations, planification des effectifs et formation de la main-d'œuvre, renforcement des capacités des fonctionnaires nationaux et locaux, appui à l'administration portuaire nationale pour les contrôles communs de sécurité au port; mise en œuvre au port du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, contribution à l'élaboration de la stratégie pour la réduction de la pauvreté, des programmes de développement des comtés et des politiques concernant les affaires maritimes, les transports, l'agriculture et l'exploitation minière, et facilitation du versement des traitements des fonctionnaires.
Convocation de réunions mensuelles des équipes d'appui des comtés, participation à ces réunions et établissement, en association avec les surintendants des comtés, d'analyses sur la situation des comtés et de rapports mensuels d'activité sur la sécurité, la relance de l'économie, l'infrastructure et les services de base, ainsi que sur l'autorité de l'État et la primauté du droit à l'intention du Comité pour la	204 Réunions (12 réunions mensuelles des équipes d'appui des comtés se sont tenues dans 15 comtés, et 24 sessions consultatives sur les programmes de développement des comtés ont été organisées pour 15 comtés).

reconstruction et le développement du Libéria afin de mettre en évidence les besoins auxquels le Gouvernement et les donateurs doivent accorder la priorité en matière de développement

Fourniture de conseils au Gouvernement libérien, par l'intermédiaire de l'équipe spéciale conjointe du Gouvernement et de la MINUL, au sujet de la création d'un cadre juridique, d'une administration et de mécanismes appropriés pour assurer une utilisation rationnelle des ressources naturelles (bois, caoutchouc, diamants, etc.) en respectant les règles du Processus de Kimberley

Organisation de 6 ateliers sur les procédures administratives et les techniques de gestion du secteur public à l'intention de 200 cadres subalternes, moyens et supérieurs de 15 ministères, organismes publics et entreprises d'État

Oui Le Livre blanc sur la politique minière établi par le Ministère des ressources foncières, des mines et de l'énergie sur les conseils de la MINUL doit être approuvé par le Président et le Parlement.

Le système de cadastre minier est conçu pour garantir le respect des règles de transparence et de redevabilité dans la gestion des droits tréfonciers et des permis miniers. La phase de conception du système est terminée et un appel d'offres a été lancé pour sa mise en service; le projet, d'une valeur d'environ 1 million de dollars, est parrainé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Pour héberger le système, l'Agence des services généraux, un organisme public, construit actuellement un immeuble qui devrait être achevé en décembre 2008 au plus tard.

Il s'est créé 10 offices gouvernementaux du diamant, dont 7, permanents, ont vu le jour grâce aux conseils de la MINUL. Trois autres offices exercent leurs activités dans des locaux loués à titre temporaire.

La mise en œuvre du plan de réorganisation du secteur du diamant, y compris la transformation de l'Office gouvernemental du diamant en Office des minéraux précieux et le remplacement de l'Équipe présidentielle pour le diamant par le Bureau libérien pour le diamant, a été retardée par manque de soutien politique.

Conformément à la loi de 2006 sur la réforme du secteur forestier national et à la loi sur la Commission des marchés publics, l'Office des forêts a attribué à 3 concessionnaires 6 contrats pour l'exploitation commerciale de bois d'œuvre sur une petite échelle, la MINUL ayant pris part au groupe d'évaluation des soumissions en qualité d'observateur.

963 Représentants des autorités locales ayant reçu une formation : le nombre de personnes formées a été supérieur aux prévisions en raison de la décision prise par la MINUL de former des fonctionnaires dans les 15 comtés du pays. Sur

Organisation de 15 forums consultatifs sur la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et le règlement des conflits à l'intention des responsables locaux, des organisations non gouvernementales et des représentants des collectivités (30 participants par forum)

Promotion, par des réunions mensuelles avec les représentants de 30 partis politiques enregistrés et de 250 groupes de la société civile, d'un dialogue sur le renforcement et la rationalisation du système des partis politiques du Libéria (regroupement des forces politiques pour réduire le nombre des partis)

Promotion, par des réunions mensuelles avec des membres du Gouvernement et du Parlement, de la Commission de la réforme de la gouvernance et de la société civile, d'un dialogue sur la révision de la constitution en vue de la création d'une commission ad hoc

Fourniture de conseils au Gouvernement libérien, dans le cadre de réunions (une toutes les trois semaines) du Comité directeur de la gouvernance économique (Gouvernement libérien, MINUL, PNUD, Banque mondiale, Union africaine, CEDEAO, Commission européenne, Fonds monétaire international, États-Unis d'Amérique, Ghana, Nigéria et société civile), au sujet des modalités d'application du Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique, y compris le remplacement des experts externes et la prise en charge de la gestion des finances par le Gouvernement

Fourniture de conseils à l'Agence de protection de l'environnement et à l'Office des forêts dans le cadre de réunions bimensuelles et participation aux réunions bimensuelles du Comité de surveillance de

les 963 personnes concernées, 193 ont reçu une formation dans le domaine de l'égalité des sexes, 60 dans celui des droits de l'homme, 210 dans celui de l'informatique et 500 dans celui de la planification participative.

450 En tout, 30 représentants des autorités locales par comté ont bénéficié d'une formation en cours d'emploi ou d'un encadrement.

Oui Promotion, par l'organisation de consultations avec 6 grands partis politiques, l'International Republican Institute, le National Democratic Institute et la Commission de la gouvernance, d'un atelier tenu en mars 2008. L'atelier a réuni des acteurs politiques de poids, notamment des représentants de la société civile et de la Commission de la gouvernance.

Oui Le dialogue a été encouragé par l'organisation de consultations avec la Commission de la gouvernance ainsi qu'avec des membres du Gouvernement et du Parlement à tous les niveaux.

Toutefois, les réformes de la constitution sont considérées comme un objectif à long terme, étant donné, notamment, les conditions très strictes fixées pour la révision de ce texte.

Oui Des conseils ont été fournis dans le cadre de 12 réunions mensuelles du Comité directeur de la gouvernance économique.

Au cours du premier semestre de 2008, le programme de travail du Président a empêché le Comité de se réunir aussi fréquemment que prévu. Le règlement intérieur du Comité prescrit que la présidence des sessions incombe au Président, qui ne saurait déléguer cette attribution à d'autres fonctionnaires du Gouvernement ou au vice-président. À sa session de juin, le Comité a estimé que ses réunions pourraient voir leur fréquence réduite et être convoquées en fonction des besoins. Une réunion par trimestre constitue un minimum.

13 Réunions. Sur les 25 réunions programmées, 13 ont effectivement eu lieu avec la participation de la MINUL.

la réforme du secteur forestier pour examiner les questions relatives à la préservation et à la protection de l'environnement et des ressources naturelles ainsi qu'à la surveillance et à l'inspection des activités illégales dans les zones protégées et formuler des avis sur ces sujets

Fourniture de conseils à 12 commissions convoquées en association avec le Ministère de l'égalité des sexes et du développement en participant au sein de ces organes, à la demande du Ministère, à l'examen des questions relatives à l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing adoptés lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le 15 septembre 1995 (le Libéria est un des signataires de la Déclaration)

Facilitation, en collaboration avec le Ministère de l'égalité des sexes et du développement et le Secrétariat des ONG de femmes, de 3 forums nationaux comptant une centaine de participants, de 4 consultations avec le Ministère de l'égalité des sexes et du développement et des partenaires nationaux et de 2 ateliers avec 50 ONG afin de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan de mise en œuvre pour le renforcement du pouvoir des femmes

Les chiffres ont été inférieurs aux prévisions en raison de l'insuffisance des capacités de l'Agence de protection de l'environnement et de l'Office des forêts ou de l'indisponibilité de leurs représentants. On a cherché à pallier ces lacunes en instaurant une communication par téléphone, par courrier électronique et par des visites sur place.

Non La prestation de ces services de conseils n'a pas eu lieu du fait de l'adoption de la stratégie pour la réduction de la pauvreté. En revanche, des conseils techniques ont été dispensés au Ministère de l'égalité des sexes et du développement, à 3 comités directeurs de projets, à 6 groupes de travail sur l'égalité des sexes créés au titre de la stratégie, à 6 sous-commissions de l'égalité des sexes créées au titre de la stratégie et à l'équipe technique du groupe de travail sur l'égalité des sexes.

10 Forums organisés, dont un forum national pour 43 ONG de femmes et 9 forums consultatifs avec le Ministère de l'égalité des sexes et du développement et avec des partenaires nationaux et internationaux.

6 Ateliers organisés, dont un atelier de formation de formateurs, de 2 semaines, sur la prise en compte et l'analyse de considérations liées à l'égalité des sexes, à l'intention de 22 représentants des pouvoirs publics, d'ONG, du secteur de la sécurité et des milieux universitaires, et 5 ateliers régionaux sur le même thème, à l'intention des commissaires pour le développement et des surintendants des comtés, des représentants des ministères à l'échelon des comtés, des coordonnateurs de l'action en faveur de l'égalité des sexes à l'échelon des comtés, et des ONG de femmes.

Produits supplémentaires :

10 Forums consultatifs pour les comtés, auxquels ont participé 274 représentants de groupes et d'ONG de femmes

Élaboration d'orientations pour la prise en considération systématique des questions d'égalité des sexes dans le processus consultatif de la stratégie pour la réduction de la pauvreté à l'échelle des districts et des comtés

Planification et mise en œuvre, en partenariat avec des organismes gouvernementaux et des organes d'information locaux, d'une campagne nationale d'éducation et de sensibilisation sur le Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique, impliquant la participation de 15 groupes d'exécutants traditionnels, la distribution de 200 000 dépliants, la publication de 5 annonces hebdomadaires dans les journaux, la diffusion d'une émission hebdomadaire de 30 minutes sur Radio MINUL et la production de messages d'intérêt public sur le Programme devant être diffusés par des radios locales dans tout le pays

Élaboration d'un projet de Plan d'action national en faveur de la femme

Élaboration d'un projet de programme public pour l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes

Conclusion de l'analyse des rapports des 15 comtés sur le profil des ONG de femmes

Oui La Mission a contribué à la planification en participant à 6 réunions du Sous-Comité de l'information du public du Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique, présidées par l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et le Vice-Ministre de l'information.

13 Groupes d'exécutants traditionnels, qui ont sillonné les 15 comtés du pays pour promouvoir la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, l'acquittement des obligations fiscales et l'appui aux autorités civiles.

Aucune annonce hebdomadaire n'a été publiée dans les journaux, la MINUL ayant pris la décision stratégique de privilégier la communication orale véhiculée par les exécutants traditionnels.

30 000 Dépliants de sensibilisation concernant le recensement de 2008

2 000 Affiches, en lieu et place des 200 000 dépliants prévus, conformément à la stratégie de communication révisée de la Mission

Radio MINUL n'a produit aucun programme sur les activités mises en œuvre au titre du Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique, faute d'un accord avec les parties concernées.

12 Points de presse mensuels organisés par le Ministère de l'information et diffusés sur Radio MINUL et sur les ondes de stations radiophoniques locales à travers tout le pays

6 Extraits de points de presse diffusés régulièrement dans les émissions *Dateline Liberia* et *Palava Hut* de Radio MINUL

25 Messages d'intérêt public produits et traduits dans les 6 principales langues parlées au Libéria : anglais simplifié, vaï, kpelle, lorma,

Planification et mise en œuvre d'une campagne nationale d'information sur le processus de révision de la constitution en partenariat avec le Gouvernement libérien et des organisations locales, impliquant notamment la diffusion de 2 émissions radiophoniques hebdomadaires et la distribution de 200 000 dépliants et de 100 000 affiches	bassa et mandingue, et manifestations sportives organisées dans 10 comtés
11 projets à effet rapide pour assurer des conditions propices à l'extension de l'autorité de l'État dans les milieux ruraux et vulnérables	Non La Commission de la gouvernance n'a toujours pas présenté de projet de loi portant création d'une commission de révision de la constitution.
	8 Projets à effet rapide, au lieu de 11, ont été mis au point pour assurer l'extension de l'autorité de l'État. On a privilégié les projets d'équipement et d'infrastructure destinés à fournir des services d'aide sociale aux populations vivant dans des régions isolées ou géographiquement éloignées, principalement dans le sud-est du pays.

Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration de la situation humanitaire du Libéria

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
2.2.1 Augmentation du nombre total de réfugiés libériens rapatriés (2005/06 : 70 500; 2006/07 : 144 000; 2007/08 : 180 500)	En tout, 161 152 rapatriements – 115 198 retours assistés et 45 954 retours spontanés – ont eu lieu. En avril 2008, une commission tripartite, composée de représentants des Gouvernements ghanéen et libérien ainsi que du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), a lancé un nouveau programme de retour volontaire après les faits survenus au camp de réfugiés ghanéen de Buduburam (2005/06 : 70 500; 2006/07 : 144 000; 2007/08 : 161 152).
2.2.2 Augmentation du nombre total de membres du personnel de la Commission nationale des secours aux sinistrés et de la Commission libérienne pour le rapatriement et la réinstallation des réfugiés formés et déployés pour assurer et gérer les interventions en cas de situation d'urgence humanitaire (2005/06 : 5; 2006/07 : 10; 2007/08 : 15)	Objectif atteint. Le 31 octobre 2007, le Bureau d'appui au Coordonnateur de l'action humanitaire a dispensé à 91 fonctionnaires du siège et des bureaux sur le terrain de la Commission libérienne pour le rapatriement et la réinstallation des réfugiés une formation à la planification des interventions d'urgence. Plusieurs employés de la Commission nationale des secours aux sinistrés ont bénéficié d'un encadrement sur les interventions en cas de catastrophe et la gestion des catastrophes, la coordination de l'aide, la planification des interventions d'urgence et la communication d'informations dans le cadre de réunions conjointes de planification ou d'évaluation des besoins, ou de la participation à des réunions coprésidées.
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Fourniture au Gouvernement libérien, dans le cadre des réunions mensuelles du Comité permanent	5 Réunions du Comité permanent interorganisations pour le Libéria

interorganisations pour le Libéria, composé de représentants des Ministères de l'agriculture, de la planification et de l'éducation, du PNUD, du HCR, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de la MINUL et des ONG partenaires, de conseils sur la coordination des questions relatives à la santé, à l'eau et à l'assainissement, à la sécurité alimentaire, à la protection, aux opérations initiales de relèvement, à l'hébergement d'urgence et à l'éducation

Visites de suivi et d'évaluation mensuelles auprès de 10 communautés vivant dans des zones difficilement accessibles ou inaccessibles et de communautés qui ne sont que peu ou pas du tout couvertes par les programmes d'assistance humanitaire

Organisation de réunions bimensuelles présidées par le Coordonnateur du Comité d'action humanitaire et regroupant des chefs de secrétariat d'organismes des Nations Unies et d'ONG internationales, des donateurs et des représentants d'ONG locales, afin de déterminer les nouveaux besoins des populations vulnérables et d'y répondre

Convocation et présidence de réunions trimestrielles avec le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD et les ONG présentes dans la région sur des mesures de prévoyance/activités transfrontalières pour la mise en place d'une capacité d'alerte rapide et d'intervention en cas d'urgence

Établissement et mise à jour semestrielle de plans humanitaires d'urgence à l'échelon national et au niveau des comtés, en collaboration avec les autorités locales, les organismes des Nations Unies et les ONG

Le chiffre a été inférieur aux prévisions en raison de la décision prise en 2007 par l'équipe de pays du Comité permanent interorganisations de tenir des réunions trimestrielles plutôt que mensuelles.

25 Visites de suivi et d'évaluation effectuées dans l'ensemble du Libéria

24 Réunions bimensuelles

Non Les réunions trimestrielles ont cessé d'avoir lieu au début de 2007. Cette question a été traitée par le Comité permanent interorganisations, qui a convoqué 5 réunions. La planification des interventions d'urgence s'est effectuée en fonction des besoins.

Oui Des plans ont été établis.

Le HCR est l'institution des Nations Unies chargée de diriger les activités internationales de planification des interventions d'urgence humanitaire et de déterminer si la situation justifie d'actualiser les plans. La MINUL participe à cette action et coordonne le travail des acteurs en qualité de facilitateur général.

Un mini-plan d'intervention d'urgence a été établi pour les élections au Sierra Leone en juillet/août 2007, et le plan concernant la Côte d'Ivoire a été revu à la mi-juillet de la même année. Les plans d'intervention d'urgence sont

	actualisés en fonction des besoins ou lorsque surgit un facteur déclenchant. Il n'y a pas eu à réviser les plans pendant la période considérée.
Rédaction et mise en ligne sur le site Internet Relief Web de rapports hebdomadaires sur la situation humanitaire dans l'ensemble du pays	38 Rapports sur la situation humanitaire au Libéria ont été établis sur une base bimensuelle et non hebdomadaire par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et postés sur le site Internet du Bureau, à l'adresse www.reliefweb.org .
17 projets à effet rapide pour inscrire le retour des déplacés et des réfugiés dans la durée	25 Sur les 25 projets visant à remédier aux lacunes dans la prestation de services d'aide sociale de base dans des régions à forte concentration de personnes rapatriées (Nimba, Montserrado, Sinoe, Bong, River Gee, Maryland, Grand Gedeh, Lofa et secteurs II et IV) qui ont été approuvés, 12 ont été achevés, et les 13 autres le seront au cours de la première moitié de l'exercice budgétaire 2008/09.

Réalisation escomptée 2.3 : Réalisation de progrès en ce qui concerne la réadaptation des populations touchées par la guerre et leur réintégration dans les communautés d'accueil

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.3.1 Augmentation du nombre d'ex-combattants participant aux programmes de réadaptation et de réintégration (2005/06 : 57 080; 2006/07 : 61 000; 2007/08 : 101 874)	Objectif non atteint. En tout, 93 234 ex-combattants démobilisés ont pris part à des programmes de réadaptation et de réintégration. L'étape finale du programme est mise en œuvre depuis décembre 2007 à l'intention des 7 251 bénéficiaires restants; elle devrait s'achever en mai 2009.
2.3.2 Augmentation du nombre de personnes participant aux projets de création d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre au sein des communautés touchées par la guerre (2005/06 : 3 000; 2006/07 : 11 000; 2007/08 : 21 000)	Objectif atteint. Une collaboration avec le Ministère des travaux publics, le PNUD, la Banque mondiale et le PAM a permis de créer, à la fin de juin 2008, plus de 32 000 emplois de durée déterminée pour les populations touchées par la guerre, en appliquant des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre pour la remise en état de projets d'infrastructure routière; 25 % des bénéficiaires étaient des femmes. Cette activité équivalait à plus de 1,3 million de jours de travail (2005/06 : 3 000; 2006/07 : 11 000; 2007/08 : 32 000).
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>

Contrôle des programmes de formation et d'enseignement classique destinés aux ex-combattants par des visites mensuelles sur le site des projets, en étroite collaboration avec le PNUD et la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration	Oui La plupart des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale pour le désarmement, la démobilisation, la réadaptation et la réintégration ont pris fin en juillet 2007. De juillet à décembre 2007, les projets et les sites qui devaient encore être contrôlés ont fait
---	--

Fourniture de conseils à la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration dans le cadre des réunions mensuelles du Groupe mixte de mise en œuvre en ce qui concerne la réintégration et la réadaptation des ex-combattants et des autres populations touchées par la guerre

Fourniture de conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions bihebdomadaires avec le Ministère des travaux publics et de réunions mensuelles avec le Comité directeur du Programme libérien de création d'emplois d'urgence et le Ministère du travail, au sujet de la création d'emplois d'urgence et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à créer des possibilités d'emploi à long terme pour les populations touchées par la guerre

l'objet de 12 visites ponctuelles.

Toutefois, la MINUL, la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration et l'Équipe de coordination des Nations Unies continueront de surveiller jusqu'en mai 2009, comme ils le font depuis décembre 2007, la mise en œuvre d'un programme de réadaptation et de réintégration d'un an destiné au dernier groupe de 7 251 ex-combattants.

Oui Des conseils ont été fournis à la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration dans le cadre de 25 réunions bihebdomadaires ainsi que d'activités conjointes menées sur le terrain pour la planification et l'exécution de l'étape finale du programme de réadaptation et de réintégration des anciens combattants, qui bénéficie d'un financement du Gouvernement norvégien à hauteur de 7 millions de dollars. L'exécution du programme a commencé en décembre 2007. Le Groupe mixte de mise en œuvre a été dissous à la fin de 2007. Les activités de projet en la matière sont désormais administrées par un groupe de travail technique, présidé par la Commission nationale et composé de représentants du PNUD, de la Section du relèvement, de la réadaptation et de la réintégration de la MINUL et de l'UNICEF ainsi que de ministères techniques et d'autres partenaires.

Oui Le Groupe de travail des ponts et chaussées relevant du pilier IV (Infrastructure et services de base) du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté est opérationnel et dirige concrètement la coordination des interventions en matière d'infrastructure à l'échelle nationale et locale.

18 Réunions du Groupe de travail des ponts et chaussées

15 Réunions convoquées pour apporter une assistance technique au Ministère des travaux publics dans l'élaboration d'une stratégie et d'un plan globaux pour la remise en état de l'infrastructure routière

15 Nombre d'ingénieurs résidents du Ministère des travaux publics qui sont déployés dans les

Surveillance, au moyen d'évaluations trimestrielles, de visites sur le terrain, de réunions et d'échanges d'informations avec les autorités locales, des groupes d'ex-combattants qui représentent toujours une menace pour la consolidation du processus de paix et communication d'informations aux autorités nationales	15 comtés ont aidé les services du relèvement, de la réadaptation et de la réintégration sur le terrain à gérer l'équipe spéciale sur l'infrastructure routière nationale dans 7 comtés Oui 3 Réunions avec le Ministère de l'intérieur 14 Réunions, dont 5 avec des anciens combattants de la plantation de caoutchouc de Sinoe, une avec des anciens combattants du Maryland et 8 autres réunions, organisées par les services sur le terrain de la MINUL 1 Voyage d'évaluation initiale de la MINUL dans le River Cess 1 Mise à jour générale, entreprise en août 2008, de la liste des « points chauds » recensés en 2007. 3 Évaluations trimestrielles 15 Visites sur le terrain
Échanges mensuels d'informations et réunions de coordination avec la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration, le PNUD et d'autres missions de maintien de la paix présentes dans la région sur les aspects internationaux de la question de la réintégration des ex-combattants	Non Si aucune réunion de coordination officielle n'a eu lieu, la MINUL et l'ONUCI ont entretenu des contacts officiels réguliers pour planifier une éventuelle visite d'acteurs libériens en Côte d'Ivoire. Il a été décidé de programmer la visite lorsque le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Côte d'Ivoire en serait à un stade plus avancé. Dans l'intervalle, la MINUL a entrepris, en juillet, une enquête sur le recrutement transfrontalier potentiel (en Guinée et en Côte d'Ivoire). La MINUL a également suivi la situation concernant le recrutement transfrontalier potentiel et établi, à partir des visites qu'elle a effectuées sur le terrain, des rapports bimensuels sur des questions transfrontalières.

Composante 3 : état de droit

19. Malgré de graves difficultés, des progrès ont été constatés dans le domaine de l'état de droit en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme, l'administration de la justice et le fonctionnement des établissements pénitentiaires. Toujours aidée par la MINUL, la Commission Vérité et réconciliation a procédé aux audiences publiques dans les 15 comtés du pays. Des initiatives ont été prises pour mettre en place la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et la rendre opérationnelle et la Mission a continué d'apporter une assistance technique au Gouvernement.

20. En outre, la MINUL a soutenu et organisé des programmes de formation aux droits de l'homme à l'intention du personnel des institutions gouvernementales, notamment de la Police nationale et des nouvelles recrues de l'armée libérienne. La MINUL a contribué activement au renforcement des systèmes juridique et judiciaire libériens en examinant les projets de loi portant création d'une commission de révision des lois et d'une commission de lutte contre la corruption et modifiant le Code pénal afin de criminaliser les pratiques de corruption, d'aider le Parlement à adopter plus rapidement les projets de loi et d'accélérer la mise en place des deux commissions. En matière pénitentiaire, la Mission a pu fournir des avis et un encadrement au personnel de tous les établissements du pays en y envoyant des agents. En matière de formation, les objectifs de recrutement de personnel pénitentiaire et de formation de formateurs nationaux ont été en grande partie atteints mais la formation à la gestion n'a pas eu lieu comme prévu parce que le Gouvernement a décidé de reporter *sine die* la destitution du personnel non qualifié.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès vers la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et vers la réconciliation nationale au Libéria

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Publication par la Commission Vérité et réconciliation d'un rapport final et présentation de ce rapport au Gouvernement

Objectif non atteint. Les travaux de la Commission Vérité et réconciliation sont en cours. L'enregistrement des dépositions et les audiences publiques ont pris fin dans les comtés et les audiences thématiques ont commencé en juillet 2008.

3.1.2 Fonctionnement efficace de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et participation de cette dernière à la session annuelle du Conseil des droits de l'homme à Genève pour rendre compte de la situation des droits de l'homme au Libéria et application par le Gouvernement des recommandations ultérieures du Conseil

Objectif non atteint. L'établissement de rapports sur la situation des droits de l'homme au Libéria est subordonnée à la mise en place de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. Le 3 juin 2008, la Présidente a soumis au Parlement des modifications à certaines dispositions de la loi portant création de la Commission, visant à harmoniser le texte de celle-ci et de plusieurs lois y relatives.

3.1.3 Adoption par le Gouvernement du Plan d'action national relatif aux droits de l'homme et début de sa mise en œuvre

Objectif non atteint. L'élaboration du Plan d'action national relatif aux droits de l'homme est subordonnée à la création et à la mise en service du Comité directeur des ministères, des institutions de l'État et des organisations de la société civile.

3.1.4 Rétablissement des rapports que le Gouvernement est tenu de présenter au Comité des droits de l'homme, au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, au Comité contre la torture et au Comité des droits de l'enfant

Objectif non atteint. L'établissement systématique des rapports destinés aux organes conventionnels est subordonné à la création du Comité directeur par le Gouvernement (le Ministère de l'égalité des sexes et du développement examine actuellement le texte définitif du rapport sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Fourniture de conseils à la Commission Vérité et réconciliation pour l'établissement de son rapport final dans le cadre de réunions hebdomadaires et d'une analyse des projets de rapport	Non Aucun conseil n'a été fourni en raison du retard pris dans l'exécution du mandat de la Commission. Le texte initial du rapport final doit encore être rédigé. Cependant, 23 séances de formation ont été organisées et 10 programmes radiophoniques ont été diffusés pour sensibiliser l'opinion publique à l'action de la Commission; le programme de protection des témoins a été créé mais seulement partiellement mis en place, étant donné l'appui limité fourni par les donateurs.
Fourniture de conseils à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, dans le cadre de réunions mensuelles, au sujet de la promotion et de la protection des droits de l'homme et pour les enquêtes sur les violations de ces droits et l'examen des plaintes connexes	Non La Commission doit encore être mise en place. 9 Réunions avec le Gouvernement et la société civile Fourniture d'assistance technique et de conseils visant à favoriser la création et la mise en place de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. La situation n'a guère évolué du côté du Gouvernement depuis l'adoption de la loi sur la Commission en 2005 et l'envoi à la présidence d'une liste de candidats commissaires au début de 2007.
Élaboration, organisation et mise en œuvre d'un programme de formation (6 stages de formation) à l'intention de 30 membres du Service de protection des femmes et des enfants de la Police nationale libérienne sur le rôle et les responsabilités des autorités de police en matière de sensibilisation aux besoins particuliers des femmes et des enfants	6 Séances de formation à l'intention de 158 nouvelles recrues du Service de protection des femmes et des enfants
Prestation de conseils, par l'intermédiaire des bureaux de comté, à 24 clubs de défense des droits de l'homme situés dans 15 comtés pour organiser des activités de sensibilisation communautaire et établir des documents d'information sur les clubs en vue d'une publicité sur Radio MINUL et dans la presse écrite et fourniture d'une assistance aux clubs pour la coordination des travaux d'organisation liés à la célébration de la Journée des droits de l'homme	Oui Fourniture de conseils aux 24 clubs de défense des droits de l'homme dans le cadre d'une assistance technique continue; ces clubs ont participé aux activités de la Journée des droits de l'homme, de même que Radio MINUL Oui Les activités menées par les clubs de défense des droits de l'homme à l'occasion de la Journée des droits de l'homme ont été diffusées sur Radio MINUL et sur des radios locales. 1 Programme spécial produit à l'occasion de la Journée des droits de l'homme. Radio MINUL a également diffusé une émission spéciale sur la Journée des droits de l'homme, à laquelle ont participé le Représentant spécial adjoint du

	Secrétaire général pour les droits de l'homme et le Ministère de l'égalité des sexes et du développement.
	52 Programmes hebdomadaires diffusés par Radio MINUL, d'une durée allant jusqu'à trois heures, sur des questions liées aux droits de l'homme, notamment les personnes handicapées, la liberté de la presse et l'égalité des sexes
	2 Communiqués de presse envoyés aux médias concernant la publication de deux rapports trimestriels de la MINUL sur les droits de l'homme
	1 Point de presse concernant la publication du rapport trimestriel de la MINUL sur les droits de l'homme
	1 000 T-shirts distribués pour sensibiliser l'opinion publique aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant
	10 Banderoles de sensibilisation aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant
	20 000 Dépliants produits et distribués visant à sensibiliser la population aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant
Élaboration, organisation et mise en œuvre d'un programme de formation (4 stages de formation) sur les droits de l'homme à l'intention de 140 membres de l'appareil judiciaire, de l'administration pénitentiaire et de la police du Libéria	14 Séances de formation à l'intention de 374 membres du système judiciaire, de l'administration pénitentiaire et de la police
Élaboration, organisation et mise en œuvre d'un programme de formation d'instructeurs spécialisés dans le domaine des droits de l'homme à l'intention de 50 membres de la société civile en vue de créer un noyau d'instructeurs issus de la société civile	Non On n'a trouvé aucune ONG active sur l'ensemble du territoire; des séances de formation devraient être organisées à l'intention de certaines ONG en 2008/09.
Élaboration, organisation et mise en œuvre d'un programme de formation de formateurs spécialisés dans le domaine des droits de l'homme à l'intention de 50 agents des services de police en vue de créer un noyau de formateurs au sein de la Police nationale libérienne	Non Des contacts ont été pris avec la Police libérienne et la Police des Nations Unies en vue de commencer à planifier le programme, qui devait se dérouler durant la première partie de l'exercice budgétaire 2008/09. La formation a eu lieu en août 2008. Report dû aux délais de recrutement
Élaboration, organisation et mise en œuvre d'un programme de formation (atelier consultatif de trois jours) à l'intention de 50 participants (membres de la Commission nationale indépendante des droits de	Non Le Comité directeur pour l'établissement des rapports destinés aux organes conventionnels, qui doit être composé de représentants des ministères et d'organisations de la société

l'homme et de son secrétariat, représentants des ministères d'exécution et de la société civile) afin de favoriser l'acquisition de compétences permettant d'assurer l'exécution des obligations imposées par les organes de suivi des traités en matière d'établissement de rapports

Rapports publics trimestriels sur la situation des droits de l'homme au Libéria et 3 rapports publics sur des questions relatives aux droits de l'homme

Fourniture de conseils au Service des droits de l'homme du Ministère de la justice et à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, dans le cadre de réunions mensuelles, au sujet de la mise en œuvre du Plan d'action national relatif aux droits de l'homme

Organisation de 3 réunions de planification et de consultation avec le Ministère de l'égalité des sexes et du développement et d'autres ministères d'exécution, de 2 ateliers de formation et de 3 forums dans les comtés pour recueillir des informations conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, l'accent étant mis en particulier sur l'application par le Gouvernement libérien des dispositions de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

civile, n'a pas encore été constitué. La MINUL attend que le Ministère de la justice donne suite.

2 Rapports trimestriels : un rapport trimestriel et un rapport semestriel couvrant deux trimestres ont été publiés. Les rapports sont désormais semestriels.

1 Rapport thématique rédigé et revu

Étant donné le caractère sensible du sujet traité, les projets de rapport font l'objet d'une relecture soignée.

Non Le Comité directeur qui doit mettre en œuvre le Plan d'action national relatif aux droits de l'homme n'a pas encore été constitué. La MINUL attend que le Ministère de la justice donne suite.

4 Réunions avec le Ministère de la justice en vue de fournir à celui-ci une assistance technique pour la mise en œuvre du Plan d'action

3 Réunions de planification entre le Ministère de l'égalité des sexes et du développement et les ONG, lancement du plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

Fourniture d'avis techniques lors de 8 réunions de planification du Ministère de l'égalité des sexes et du développement, des ministères d'exécution et des ONG concernant l'élaboration d'un cadre et le lancement du plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

1 Réunion sur le Comité directeur du colloque international, avec plus de 100 participants dont 40 provenant d'autres pays, en vue d'examiner la feuille de route du colloque international de février 2009. Plusieurs ateliers de renforcement des compétences en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont aussi été organisés.

1 Conférence des femmes libériennes, avec 300 représentantes de 15 pays, sur l'élaboration du plan d'action national pour la mise en œuvre de

Planification et mise en œuvre d'une campagne nationale d'information en collaboration avec la Commission Vérité et réconciliation et les médias nationaux en vue de faire connaître les travaux de la Commission (recrutement de 15 groupes d'exécutants traditionnels, 3 heures d'émission sur des stations de radios locales, 50 000 affiches et 200 000 dépliants et diffusion bimensuelle en direct d'auditions sur les ondes de Radio MINUL

la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

- 1 Cadre d'élaboration du plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité examiné et adopté lors de la Conférence des femmes libériennes
- 5 Groupes de discussion sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité dans 5 comtés
- 2 Ateliers de formation et de renforcement des capacités sur la présentation des rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à l'intention des fonctionnaires et des membres des ONG
- 1 Rapport sur l'application par le Gouvernement libérien des dispositions de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Oui Planification et mise en œuvre d'une campagne nationale d'information lors de 3 réunions avec le service des médias de la Commission Vérité et réconciliation

Couverture de la présentation par la Commission catholique pour la justice et la paix de plus de 4 000 pages d'informations sensibles à la Commission Vérité et réconciliation, avec interview des commissaires

- 52 Production et diffusion de deux nouvelles émissions hebdomadaires d'une heure destinées à mieux faire connaître les activités de la Commission Vérité et réconciliation, dont une permettant de suivre ses audiences en direct
- 5 Messages d'intérêt public produits et diffusés pour encourager la population à participer aux audiences de la Commission
- 15 Groupes de communicateurs traditionnels de 10 à 30 personnes chacun ont mené des actions de sensibilisation sur la Commission Vérité et réconciliation dans 23 collectivités du comté de Montserrado

Il n'y a pas eu d'affiches ni de dépliants, en l'absence d'illustrations approuvées par la Commission.

Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement des appareils juridique, judiciaire et pénitentiaire du Libéria

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.2.1 Création par le Parlement de la Commission de la réforme législative

Objectif non atteint. La loi portant création de la Commission de la réforme législative n'a pas encore été adoptée et la Commission n'a donc pas encore été créée.

Le projet de loi a été présenté au Gouvernement le 25 septembre 2006. Au premier trimestre de 2008, le Ministère de la justice l'a examiné puis la Commission de la gouvernance a été chargée de veiller à ce qu'elle soit adoptée promptement. La Commission a révisé le texte et l'a présenté en juin 2008 à la Présidente afin qu'elle le fasse suivre au Parlement. Entre-temps, la Commission a demandé à la MINUL de l'aider à établir le budget, à élaborer des stratégies de travail et à mobiliser des ressources pour soutenir la Commission dès qu'elle verra le jour.

3.2.2 Adoption par le Parlement de lois anticorruption

La loi de lutte contre la corruption a été adoptée le 25 août 2008.

3.2.3 Modification par le Parlement du règlement relatif aux territoires de l'arrière-pays, qui régit le fonctionnement des tribunaux tribaux et coutumiers, pour le mettre en conformité avec les normes juridiques internationales et celles qui se rapportent aux droits de l'homme

Objectif non atteint, en raison d'un manque d'intérêt et d'enthousiasme de la part du Gouvernement

3.2.4 Mise en place, par le Gouvernement et d'autres administrations, organisations ou institutions nationales, de modes alternatifs de règlement des litiges dans tous les comtés (2005/06 : 0, 2006/07 : 0, 2007/08 : 15)

Objectif non atteint. Les modes alternatifs de règlement des litiges au Libéria sont actuellement examinés dans le cadre d'un projet du United States Institute of Peace. Le Gouvernement ne s'est pas montré intéressé.

3.2.5 Approbation par le Ministère de la justice d'un plan de réforme du système pénal

Le plan de réforme du système pénal a été soumis au Ministère de la justice, qui doit encore l'approuver.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Formation de 50 juges libériens (juges des tribunaux itinérants et des tribunaux spéciaux), de 145 magistrats professionnels, de 200 assesseurs, de 400 juges de paix, de 100 procureurs, de 18 avocats commis d'office, de 200 greffiers (greffiers des tribunaux itinérants, des tribunaux spécialisés et des tribunaux d'instance) et de 250 huissiers de justice pour renforcer les capacités en matière d'administration de la justice

Non Un programme de formation destiné à renforcer les capacités des huissiers de justice d'exercer leurs fonctions statutaires a été soumis au Président de la Cour suprême, qui doit encore donner son approbation définitive. La formation s'est ralentie, la magistrature étant occupée à mettre en place un institut de formation qui sera chargé de coordonner les formations dispensées aux magistrats. Cet institut ne dispose pas encore d'un conseil d'administration au

Organisation de 6 stages de formation nationaux en collaboration avec des partenaires nationaux, tels que les autorités judiciaires, le Ministère de la justice et l'ordre des avocats libériens, à l'intention de 50 magistrats qualifiés, fonctionnaires du Ministère de la justice et membres de l'ordre des avocats libériens, en vue de créer un corps de formateurs juridiques nationaux

Fourniture de conseils dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et présentation de rapports et de recommandations écrites aux institutions judiciaires du Libéria (y compris la Cour suprême), aux tribunaux itinérants, aux tribunaux spéciaux (y compris les tribunaux pour mineurs), aux tribunaux d'instance, aux justices de paix et au Ministère de la justice (Ministre de la justice, Procureur général adjoint et parquet) au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre de réformes judiciaires, de la conduite des procès, des règles de fond et de procédure, du respect de la légalité et des normes internationales relatives à un procès équitable

complet ni de locaux.

Une formation sur le projet pilote de caution pénale a été dispensée aux magistrats, aux huissiers et aux greffiers de cinq tribunaux de justice de paix du comté de Montserrado.

Une consultation a eu lieu avec le Ministère de la justice en novembre 2007 en vue de la mise en œuvre d'un autre programme de formation des futurs juges de paix, qui servira aussi à la sélection de ces juges.

- 1 Un stage de formation consacré aux lois sur les étrangers et la nationalité a été organisé à l'intention de 23 formateurs du Bureau de l'immigration (Ministère de la justice).
- 1 Stage de formation sur le thème « L'examen des conflits, les mécanismes de règlement des conflits et l'administration de la justice dans le droit libérien du travail », à l'intention de 48 membres d'organes quasi judiciaires
- 150 Nouveaux policiers formés. Des cours photocopiés sur la législation libérienne ont été préparés à la demande et au nom de la Police des Nations Unies pour former les nouvelles recrues de 2008 à l'école de police.
- 63 Nouveaux policiers formés. Des cours photocopiés sur la législation libérienne, préparés par la Division de l'appui au système juridique et judiciaire de la MINUL, ont été utilisés pour former 63 nouvelles recrues de 2008 à l'école de police.

Oui

- 400 Réunions hebdomadaires organisées dans les comités avec les magistrats et le Ministère de la justice, concernant les poursuites, l'évolution des affaires pénales, les règles de procédure et de fond et les questions liées au procès équitable
- 10 Rencontres avec les magistrats dans le cadre du comité technique pour la création d'un institut judiciaire
- 20 Rencontres avec les magistrats, visant à leur donner un avis sur les frais de justice et la révision de la procédure de mise en liberté sous caution
- 60 Réunions générales avec les magistrats, visant à

leur donner des conseils et des informations actualisées sur des projets tels que la participation de la magistrature à la stratégie de réduction de la pauvreté, les journées de réflexion sur l'état de droit et le renouvellement du programme national de consultants juridiques, ainsi que sur la justice pour mineurs, la faute professionnelle du magistrat, les jurys et leur financement, les lacunes de l'appareil judiciaire dans les affaires de viol et l'introduction de nouveaux systèmes d'archivage à différents niveaux des tribunaux

50 Réunions avec les magistrats (2 ou 3 fois par semaine lorsque le projet est actif) visant à élaborer un site Web et une base de données à leur intention

1 Projet pilote de collecte des données mené avec fruit en novembre 2007 et formation à la saisie des données en décembre 2007. Un rapport sur toutes les activités pilotes a été fourni à la magistrature en décembre 2007

1 Réunion avec l'Association des juges

120 Réunions avec le Ministère de la justice ou l'Avocat général, visant à leur fournir une aide et des conseils généraux portant notamment sur la coopération, concernant l'évolution des affaires pénales et le rétablissement du forum sur la justice pour mineurs. Au moins 9 réunions sur des affaires importantes ont eu lieu avec l'Avocat général ou le parquet concernant l'évolution des poursuites et la sécurité des témoins à charge dans des affaires importantes.

4 Réunions et deux ateliers en remplacement des autres réunions

La loi portant création de la Commission de la réforme législative n'a pas encore été adoptée. La Commission n'a pas encore été créée. Le projet de loi a été présenté au Gouvernement le 25 septembre 2006.

Entre-temps, la Commission de la gouvernance a demandé à la MINUL de l'aider à établir le budget, à élaborer des stratégies de travail et à mobiliser des ressources pour soutenir la Commission dès qu'elle verra le jour.

Fourniture de conseils sur le processus de création d'une commission de réforme des lois dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et par le biais de recommandations écrites adressées au Gouvernement libérien

Organisation de 10 forums et ateliers consultatifs à l'intention de 300 participants (membres de l'ordre national des avocats libériens et du Ministère de la justice et hauts représentants du corps législatif et de la magistrature) pour étudier certains textes de loi portant notamment sur des questions relatives à l'administration de la justice ou à la sécurité et à la stabilité du Libéria

Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et par le biais de recommandations écrites adressées au Gouvernement libérien, au sujet du renforcement du système de défense publique, y compris des programmes d'assistance judiciaire

Fourniture de conseils sur la promulgation de lois anticorruption dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et par le biais de recommandations écrites adressées au Gouvernement libérien

Établissement de rapports d'évaluation et d'analyse hebdomadaires sur les activités de tous les tribunaux du Libéria pour diffusion auprès des partenaires nationaux, notamment le Ministère de la justice et les autres autorités judiciaires, ainsi qu'auprès des donateurs

Formation de 30 membres d'organisations nationales à but non lucratif et d'associations de défense des droits de l'homme, ainsi que de certains représentants de la magistrature et du Ministère de la justice, pour suivre le fonctionnement du système judiciaire et contrôler le respect des normes internationales

Non La Commission de la réforme législative n'a pas encore été créée.

Oui Seule Monrovia (comté de Montserrado) disposait d'avocats commis d'office.

La MINUL a financé l'engagement de 18 consultants travaillant comme conseils commis d'office afin de parer au plus pressé. En mars 2008, le dialogue sur le recours aux assistants juridiques a repris, ce qui devrait déboucher sur l'élaboration d'une politique, d'une stratégie et peut-être d'un programme en vue de l'introduction de services d'assistance juridique.

Oui La loi de lutte contre la corruption a été adoptée par la Chambre des représentants et obtenu l'assentiment du Sénat.

Son adoption est retardée parce qu'un sénateur a déposé une motion en vue de son réexamen.

Oui Des rapports sur le fonctionnement du système de justice pénale ont été établis chaque semaine dans 13 des 15 comtés. Un accord sur l'utilisation de ces rapports a été conclu en novembre 2007 avec les partenaires nationaux. D'autres rapports sur des cas de viol ont été diffusés et la MINUL a contribué à plusieurs rapports sur les mesures prises conjointement contre le viol par l'ONU et les autorités nationales. Trois rapports ont été établis sur les procureurs et 4 sur des procès fortement médiatisés qui ont suscité des préoccupations.

72 Membres d'associations à but non lucratif et d'organisations de défense des droits de l'homme ont reçu une formation.

En collaboration avec le HCR, une formation sur le système libérien de justice pénale et le respect des normes internationales a été dispensée à 39 membres du Groupe restreint de protection du comté de Sinoe et à 33 membres du Groupe restreint de protection du comté de Grand Gedeh.

Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et par le biais de recommandations écrites adressées au Gouvernement libérien, au sujet de la révision et du remaniement du règlement relatif aux territoires de l'arrière-pays, qui régit le fonctionnement des tribunaux tribaux et coutumiers

Organisation de 5 forums et ateliers consultatifs pour donner une formation à 200 chefs coutumiers et membres de conseils des sages siégeant dans les tribunaux coutumiers sur les pratiques et procédures judiciaires à appliquer

Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et par le biais de recommandations écrites adressées à la faculté de droit Louis Arthur Grimes de l'Université du Libéria, sur la mise au point de programmes d'enseignement conformes aux normes internationales et l'organisation de stages pratiques à l'intention des étudiants

Organisation de réunions, au moins une fois par mois, avec des fonctionnaires gouvernementaux et des membres d'autres administrations et institutions nationales en collaboration avec le Gouvernement libérien et d'autres organismes nationaux, pour faciliter l'introduction de programmes d'arbitrage dans l'ensemble du pays

2 Ateliers organisés avec le Centre Carter

6 Réunions avec le Centre Carter

8 Réunions avec le United States Institute of Peace

La MINUL élabore des orientations générales et formule des avis à l'intention du Gouvernement, qui doit encore définir sa politique. En collaboration avec le United States Institute for Peace, elle a organisé un atelier national en mai-juin 2008 et elle élabore maintenant un projet sur le droit coutumier en vue de tenir des consultations avec les parties prenantes. L'objet du projet est de formuler des propositions de politique générale concernant les tribunaux tribaux et coutumiers. Le projet comprend aussi un examen du règlement relatif aux territoires de l'arrière-pays.

Non Trois des 5 ateliers étaient planifiés. Ils ont eu lieu de juillet à septembre 2008, le Gouvernement ayant tardé à en définir les orientations générales.

Oui Il n'y a pas eu de réunions tous les mois.

7 Réunions ont eu lieu avec le Doyen de la faculté de droit Louis Arthur Grimes de l'Université du Libéria concernant la création de cours sur les modes alternatifs de règlement des litiges et la plaidoirie. Un avant-projet de cours sur les modes alternatifs de règlement des litiges a été soumis au Doyen de la faculté, qui doit l'examiner avec le conseil d'administration de l'Université. On attend leur approbation.

En outre, la MINUL a collaboré avec l'Open Society Initiative for West Africa pour ce qui est des bourses d'études destinées aux étudiants de la faculté de droit.

Non Le Gouvernement n'a pas encore défini les orientations générales du programme. En conséquence, sa mise en œuvre est retardée.

Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles (ou plus fréquentes) et par le biais de recommandations écrites adressées à l'ordre national des avocats libériens et à l'Association des femmes juristes libériennes, au sujet du renforcement, de la gestion et de l'administration de ces associations

Organisation de 80 visites dans 9 prisons pour suivre les projets de rénovation; séparation des détenus sur la base d'une classification en fonction du sexe et de l'âge (adulte/mineur); suivi du comportement professionnel; inspection des manuels, des registres et des approvisionnements alimentaires; et contrôle de la légalité des incarcérations

Présence de 12 tuteurs-conseillers dans 9 établissements pénitentiaires pour aider les autorités à améliorer les modalités de fonctionnement des établissements, à encadrer les gestionnaires et à dispenser une formation en cours d'emploi d'une durée de 8 mois à 25 stagiaires qui ont suivi un cours intensif d'initiation au système

Non Il n'y a pas eu de réunions tous les mois en raison de difficultés à enregistrer l'Association des conseillers juridiques.

3

197 Visites dans 14 prisons

Résultat plus élevé que prévu, qui tient compte non seulement des visites des tuteurs-conseillers mais aussi de celles des planificateurs, du directeur de projet et du personnel de la Section de la formation et du perfectionnement; en outre, le nombre de prisons bénéficiant d'un encadrement a augmenté.

68 Les tuteurs-conseillers basés à Monrovia ont effectué des visites dans les prisons de Zwedru (19), Harper (4), Buchanan (7), Voinjama (6), Kakata (4), Bondiway (5), Sanniquellie (2), Gbarnga (5), Tubmanburg (5) et Monrovia (prison centrale) (11)

23 Les planificateurs ont visité 5 établissements : Greenville (6), Fish Town (6), Robertsport (2), Barclayville (2), Cestos City (2), Zwedru (2) et la Prison centrale de Monrovia (3)

51 Les directeurs de projet ont visités les établissements suivants : Monrovia (22), Greenville (1), Harper (6), Zwedru (9), Tubmanburg (3), Gbarnga (3), Voinjama (2), Kakata (2), Sanniquellie (1), Fish Town (1) et Barclayville (1).

55 Le personnel de la Section de la formation et du perfectionnement a effectué des missions de formation dans les prisons de Zwedru (3), Monrovia (20), Tubmanburg (6), Robertsport (6), Greenville (7), Gbarnga (4), Harper (1), Sanniquellie (2), Voinjama (1), Buchanan (2), Kakata (2) et Bondiway (1).

Oui 13 tuteurs-conseillers ont été placés dans 11 prisons : Prison centrale de Monrovia (2), Voinjama (1), Gbarnga (1), Zwedru (2), Kakata et Bondiway (1), Buchanan (1), Sanniquellie (1), Harper (1), Tubmanburg (1), Robertsport (1) et Greenville (1).

pénitentiaire pendant trois mois

Réunions hebdomadaires avec le Gouvernement, des ONG, des donateurs et des spécialistes internationaux et nationaux des droits de l'homme au sujet de la réforme du système pénitentiaire

Organisation et exécution d'un programme de cours d'initiation au système pénitentiaire à l'intention de 90 nouvelles recrues du Bureau de l'administration pénitentiaire, portant notamment sur la sécurité incendie, le secourisme, le VIH/sida et la formation à la prise en compte des sexospécificités

Organisation d'un programme de formation d'instructeurs à l'intention de 12 agents pénitentiaires nationaux, portant sur les techniques de formation et des sujets liés à l'administration des prisons

Le nombre d'établissements accueillant un tuteur-conseiller est passé à 11. Deux institutions disposaient de 2 tuteurs-conseillers et 2 autres (Kakata et Bondiway) s'en partageaient 1.

- 1 140 Réunions avec des partenaires des Nations Unies (427), des ONG (226) et des responsables gouvernementaux (226), tels que le Ministre délégué aux affaires pénitentiaires, des directeurs d'établissement, des superintendants et des avocats généraux de comté. D'autres réunions ont eu lieu avec la section libérienne de la Fraternité internationale des prisons et des membres de groupes religieux et d'organisations de la société civile qui soutiennent l'amélioration du système pénitentiaire (261).

Réunions régulières (une fois par semaine au moins) avec le Ministre délégué aux affaires pénitentiaires et à la réhabilitation, afin de lui donner des conseils sur le développement du Bureau des prisons : définition des grandes orientations, planification stratégique, destitution du personnel non qualifié, recrutement et formation, budget, uniformes, structure hiérarchique et réorganisation

- Non Le Gouvernement a approuvé le recrutement et la formation de 70 recrues réparties en 2 classes, dont 11 femmes. Seules 4 recrues ont abandonné.

- Oui Le programme avancé de formation de formateurs est terminé.

Seuls les fonctionnaires ayant suivi auparavant le programme de formation de formateurs remplissaient les conditions; 2 des 12 candidats retenus initialement avaient quitté l'administration pénitentiaire. Des 10 candidats restants, 9 ont reçu un certificat.

Organisation et déroulement d'un cours de formation à la gestion pénitentiaire à l'intention de 12 cadres de l'administration pénitentiaire

Non Projet gelé, le Gouvernement libérien ayant reporté *sine die* la destitution du personnel non qualifié

Exécution de 23 projets à effet rapide visant à renforcer l'état de droit

19 Projets approuvés dans le domaine de l'état de droit

Neuf de ces projets ont été menés à bien. Les autres sont en bonne voie d'exécution.

Composante 4 : appui

21. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 13 de son rapport (A/61/783), la composante appui correspond aux tâches exécutées par l'Équipe déontologie et discipline, le Groupe de prévention et de lutte contre le VIH, la Section de la sécurité et la Division de l'administration.

22. Durant l'exercice à l'examen, la composante appui de la MINUL a continué de fournir des services administratifs, logistiques et en matière de sécurité afin d'appuyer la Mission et ses activités programmées au titre du secteur de la sécurité, de la consolidation de la paix et de l'état de droit. Durant ce même exercice, la Mission a également fourni des logements adéquats à tout le personnel militaire. On a constaté une réduction du nombre d'accidents automobiles graves, qui s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de véhicules fournis. En ce qui concerne les transports aériens, la Mission a réalisé des économies en effectuant un nombre de vols inférieur aux prévisions. Des efforts ont été faits pour minimiser le nombre d'accidents du travail et de traumatismes grâce à l'organisation de programmes de formation en la matière.

23. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du Système électronique de comptabilisation des carburants dans les missions (MEFAS). Le nombre de stations-service dotées du Système a été porté de 10 à 15, sur un total de 21 stations-service. La mise en place du Système dans les stations-service restantes se poursuivra durant l'exercice 2008/09.

24. En ce qui concerne les transports aériens, la Mission a continué d'utiliser efficacement ses avions. Des bases avancées ont été constituées à Gbarnga et Greenville, en sus des bases existantes à Spriggs Payne Airfield et Roberts International Airport. Les horaires de vol ont été regroupés et révisés en permanence, et les avions ont été utilisés au mieux. Cela s'est traduit par une réduction de 22,5 % du nombre effectif d'heures de vol durant l'exercice 2007/08 par rapport au nombre effectif d'heures de vol durant l'exercice 2006/07. En outre, la mise en place des deux bases avancées a permis de répondre aux besoins opérationnels, à savoir les patrouilles effectuées le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire, et la réduction des délais d'intervention dans le cas de quelque 55 évacuations sanitaires ou pour raisons médicales ainsi que lors d'autres situations d'urgence. En ce qui concerne les opérations régionales, et comme il est précisé plus haut au paragraphe 12, la MINUL a fourni un appui à l'ONUCI, à la MINUAD, à la MINUEE et à la FINUL afin d'assurer la relève des membres des contingents moyennant remboursement et grâce à l'utilisation de son avion de ligne au long cours (B-757-200). L'utilisation de cet avion a permis de réaliser des économies

d'un montant de 1,3 million de dollars en ce qui concerne la consommation de carburant. La Mission a par ailleurs fourni des services à la Commission de la fonction publique internationale.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et opérationnel

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.1.1 Diminution du nombre d'accidents automobiles entraînant des frais de réparation d'un montant supérieur à 500 dollars (2005/06 : 251; 2006/07 : 78; 2007/08 : 76)

Objectif réalisé. On a dénombré au total 66 accidents (2005/06 : 251; 2006/07 : 78; 2007/08 : 66).

4.1.2 Réduction de 10,4 % du nombre d'heures de vol grâce à l'utilisation de quatre bases d'opérations (au lieu de deux au cours de l'exercice 2006), à une révision de l'horaire des vols et à un regroupement des vols, dans la mesure du possible (2005/06 : 15 413 heures; 2006/07 : 17 375 heures; 2007/08 : 15 568 heures)

Objectif réalisé. Durant l'exercice 2007/08, la Mission a réduit de 26,9 % le nombre d'heures de vol, par rapport aux 17 375 heures inscrites au budget de 2006/07. Par rapport au nombre effectif d'heures de vol durant les exercices 2006/07 et 2007/08, des économies de 6,3 % ont été réalisées.

Les avions de la Mission ont effectué au total 12 696 heures de vol (dont 746 heures pour appuyer la relève des contingents de la MINUEE, de l'ONUCI, de la MINUAD et de la FINUL), contre les 15 275 heures de vol qui avaient été inscrites au budget. Les économies réalisées, qui ont porté sur 3 325 heures de vol, sont principalement imputables aux éléments ci-après :

- Redéploiement des avions dans les deux nouvelles bases avancées;
- Réaménagement et regroupement des vols et, dans une moindre mesure, annulation de vols par suite d'intempéries et en raison des besoins opérationnels;
- Le non-remplacement de l'avion B-1900 (dont les tâches ont été effectuées en modifiant les horaires de vol et en regroupant les vols);
- La réduction du nombre de tâches spécifiques effectuées par les hélicoptères MI-26 (ces tâches ont été effectuées en modifiant les horaires de vol et en regroupant les vols).

4.1.3 Réduction des frais afférents aux voyages à l'intérieur de la zone de la Mission, de l'ordre de 5,4 %, grâce à la mise en service d'un système électronique qui permettra d'assurer un contrôle et une approbation centralisés de tous les mouvements de personnel à l'intérieur de cette zone (2005/06 : 785 500 dollars; 2006/07 : 780 000 dollars; 2007/08 : 737 500 dollars)

Objectif non réalisé. Le coût des voyages à l'intérieur de la zone de la Mission a dépassé de 49 % le montant inscrit au budget (359 900 dollars).

L'augmentation des frais afférents aux voyages à l'intérieur de la zone de la Mission par rapport aux prévisions est imputable à l'existence de besoins supplémentaires pour la Section de l'appui militaire et de la sécurité qui n'avaient pas été prévus. La Mission ayant continué de davantage

privilégier les comtés et divers services administratifs, principalement la Section des technologies de l'information et des communications, la Section des transports et de la sécurité, ainsi que la Police des Nations Unies, les observateurs militaires et la Division de l'appui au système juridique et judiciaire, il a fallu prévoir des ressources supplémentaires au titre de frais de voyage.

Produits prévus	Produit(s) : exécuté(s) oui/non ou nombre Observations
-----------------	---

Amélioration des services fournis

Application d'un programme rigoureux de conduite à l'intention des chauffeurs, au moyen d'une formation à la conduite défensive et tout-terrain avant de délivrer des permis de conduire à des militaires ou à des civils

Oui Le personnel militaire, policier et civil des Nations Unies a participé à une réunion de deux heures et subi un test d'aptitude préalable individuel (30 minutes d'enseignement théorique et 20 minutes d'exercices pratiques), qui met l'accent sur les techniques de conduite défensive avant la délivrance des permis de conduire.

Le programme de formation des chauffeurs a été élaboré de manière à dispenser une formation à la conduite tout-terrain à l'ensemble du personnel de la MINUL. Cette formation a été dispensée à 249 chauffeurs durant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, contre 212 chauffeurs durant l'exercice 2006/07. Le programme d'évaluation des compétences en matière de conduite a été amélioré et les procédures et les instructions générales pertinentes ont été modifiées et affichées sur le site intranet de la Mission.

Durant l'exercice à l'examen, 484 rapports générés par le système Carlog de suivi des véhicules sur les excès de vitesse ont été établis et des mesures ont été prises à l'encontre des auteurs d'infractions, contre 284 rapports durant l'exercice 2006/07.

Formation de 75 militaires et de 50 civils à la conduite de poids lourds et de véhicules blindés et formation à la conduite d'engins de manutention (chariots élévateurs, grues), ainsi que d'autopompes et de camions-citernes avitailleurs

15 Nombre de militaires ayant reçu une formation

58 Nombre de civils ayant reçu une formation

73 personnes ont suivi avec succès le stage de formation spécialisée sur la conduite d'engins de manutention (27 sur les chariots élévateurs et les grues, 40 sur les autopompes et les camions-citernes et 6 sur les véhicules blindés); une formation à la conduite tout-terrain a été

Militaires, Police des Nations Unies et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de 14 060 militaires, 215 observateurs militaires, 635 membres de la police des Nations Unies et 605 membres d'unités de police constituées

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour les militaires et le personnel de police

dispensée au personnel militaire, policier et civil des Nations Unies.

La diminution du nombre des militaires ayant suivi une formation est imputable à l'insuffisance des effectifs au sein de la Section des transports.

- 12 922 Nombre de militaires ayant été relevés. Ce chiffre prend en considération le retrait d'environ 2 469 personnes durant la période allant d'octobre 2007 au 30 juin 2008.
 - 2 469 Nombre de militaires rapatriés (sur la base des dossiers concernant les effectifs militaires, 805 militaires du Bangladesh, 24 militaires de l'Éthiopie, 150 militaires du Ghana, 609 militaires de la Namibie, 296 militaires du Nigéria et 600 militaires du Sénégal ont été rapatriés, et 15 militaires du Pakistan ont été déployés).
 - 215 Nombre d'observateurs militaires ayant été relevés
 - 541 Nombre de policiers des Nations Unies ayant été relevés
 - 1 074 Nombre de membres d'unités de police constituées ayant été relevés
 - Oui On a vérifié et inspecté le gros matériel de 14 520 militaires (5 250 articles) et les capacités de soutien logistique autonome dans 18 catégories logistiques.
 - 406 Nombre d'inspections périodiques effectuées
 - 83 Nombre d'inspections effectuées en ce qui concerne la préparation opérationnelle
 - 5 Nombre d'inspections effectuées en matière de rapatriement
 - 337 Nombre de rapports de vérification établis et soumis
- Le nombre total de jours consacrés aux activités d'inspection s'est élevé à 3 088, dont 2 058 jours-homme de civils recrutés sur le plan international et 1 030 jours-homme d'officiers d'état-major.

Approvisionnement et stockage de rations et réserves d'eau potable pour un effectif moyen de 14 060 militaires et 605 membres d'unités de police constituées

Administration d'un effectif de 1 819 civils, dont 570 membres du personnel international, 50 administrateurs recrutés sur le plan national, 940 agents des services généraux également recrutés sur le plan national et 259 Volontaires des Nations Unies

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel (militaire, policier et civil), avec formation pratique, mesures de prévention et de surveillance et recommandation d'actions disciplinaires

Installations et infrastructures

Entretien et remise en état de 50 locaux utilisés par du personnel militaire/unités de police constituées, les membres de la Police des Nations Unies et le personnel civil dans 4 secteurs (15 comtés)

Oui Des rations ont été fournies en moyenne à 12 922 militaires et à 598 membres d'unités de police constituées.

Cette diminution en moyenne est imputable au rapatriement de 2 469 militaires dans le cadre du plan de consolidation, de diminution et de retrait des effectifs de la Mission.

1 676 Nombre moyen de civils, y compris le personnel temporaire, se décomposant comme suit :

503 Effectif moyen du personnel international

37 Effectif moyen des administrateurs recrutés sur le plan national

899 Effectif moyen des agents des services généraux recrutés sur le plan national

237 Effectif moyen des Volontaires des Nations Unies

La diminution des effectifs du personnel civil est imputable à un taux global de vacance de postes de 8 % au titre de l'ensemble du personnel civil.

Oui Un nombre total de 1 314 nouvelles recrues (717 militaires, 428 policiers et 169 civils) ont reçu une formation sur la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles et en matière de déontologie et de discipline.

Au total, 5 087 membres du personnel de maintien de la paix des Nations Unies ont reçu une formation durant l'exercice à l'examen, ce qui représente une augmentation de 4 511 personnes par rapport à l'exercice 2006/07.

Une formation spécifique en matière de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles a été dispensée à 1 082 membres d'organisations non gouvernementales locales et de communautés situées à proximité des installations des Nations Unies.

Oui L'entretien et la remise en état de 81 locaux utilisés par du personnel militaire et civil (dont 17 locaux à l'usage du personnel civil et qui accueillent également des militaires) et de 9 locaux utilisés par des unités de police

	constituées se poursuivent dans 4 secteurs (15 comtés).
	L'augmentation du nombre de locaux par rapport aux prévisions (90 au total) est imputable au nombre accru de déploiements d'unités de police constituées dans les secteurs, à la location conjointe de locaux par la Police des Nations Unies et par les membres de la Police nationale libérienne ainsi qu'à l'augmentation du nombre de locaux à usage militaire qui ont été aménagés dans des installations en dur.
	89 % des militaires et des unités de police constituées ont été logés dans des installations en dur, contre 55 % en 2005/06 et 70 % en 2006/07.
Services d'assainissement pour l'ensemble des locaux, y compris l'évacuation des eaux usées, le ramassage et l'évacuation des ordures	Oui Tous les locaux ont reçu l'appui prévu. Cet appui se décompose comme suit : entretien de 292 réservoirs d'eaux-vannes dans 86 locaux de la Mission (36 à Monrovia, 12 à Tubmanburg, 11 à Gbarnga, 9 à Buchanan et 18 à Zwedru); ramassage des ordures dans 28 emplacements à Monrovia; et évaluation des eaux usées.
Hébergement et services connexes (restauration, blanchisserie et salon de coiffure) pour 145 officiers d'état-major	Non Les services considérés n'ont pas été fournis dans la mesure où les officiers d'état-major ont perçu à compter du 1 ^{er} juillet 2007 l'indemnité de subsistance (missions) conformément à la résolution 61/276 de l'Assemblée générale.
Fonctionnement et entretien de 50 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU dans 4 secteurs (15 comtés)	42 Nombre de stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU dont l'entretien et le fonctionnement ont été assurés dans 33 emplacements situés dans 4 secteurs (15 comtés) Cette diminution du nombre de stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU est imputable au plan de retrait.
Fonctionnement et entretien de 52 stations d'épuration, de traitement et de filtration de l'eau appartenant aux contingents au titre d'accords de location avec services	Non Par suite du rapatriement du personnel militaire de la MINUL intervenu entre octobre 2007 et fin juin 2008, le nombre de stations d'épuration, de traitement et de filtration de l'eau appartenant aux contingents a diminué. 51 Nombre de stations de traitement de l'eau appartenant aux contingents en service jusqu'au 31 octobre 2007

Exploitation et entretien de 966 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 4 secteurs (15 comtés)

Entretien de 7 aérodromes et de leurs installations d'aviation et de navigation

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 460 véhicules appartenant à l'ONU, dont 16 véhicules blindés, dans toute la zone de la Mission

Service quotidien de navette pour 1 964 membres du personnel des Nations Unies (570 agents recrutés sur le plan international, 990 agents recrutés sur le plan national, 259 Volontaires des Nations Unies et 145 officiers d'état-major) entre leurs lieux d'hébergements et les installations/locaux de la Mission

Transports aériens

Exploitation et entretien de 3 avions et 22 hélicoptères, dont 14 appareils militaires

48 Nombre de stations de traitement de l'eau appartenant aux contingents en service jusqu'au 31 décembre 2007

45 Nombre de stations de traitement de l'eau appartenant aux contingents en service jusqu'au 30 juin 2008

919 Nombre de groupes électrogènes, dont 464 étaient pleinement opérationnels et 455 étaient en stock.

7 Nombre d'aérodromes et de leurs infrastructures d'aviation et de navigation dont l'entretien a été assuré (Roberts International Airport et Spriggs Payne Airfield à Monrovia, ainsi que d'autres installations à Gbarnga, Tubmanburg, Greenville, Harper, Zwedru et Voinjana).

1 460 Nombre de véhicules (dont 16 blindés) dont l'entretien, la réparation et l'exploitation ont été assurés dans 10 ateliers automobiles (3 à Monrovia et 7 dans les secteurs)

Oui Des services de navette ont été fournis dans les deux sens entre la base de soutien logistique (Star Base) et le quartier général de la Mission (Pan African Plaza) et 28 emplacements situés à Monrovia, 2 fois par jour, ce qui a représenté au total un effectif moyen de 1 796 membres du personnel des Nations Unies (dont 120 officiers d'état-major) durant l'exercice à l'examen.

503 Nombre moyen d'agents recrutés sur le plan international

936 Nombre moyen d'agents recrutés sur le plan national (dont 37 administrateurs nationaux)

237 Nombre moyen de Volontaires des Nations Unies

120 Nombre moyen d'officiers d'état-major

Oui 3 avions et 22 hélicoptères (dont 14 appareils militaires) ont effectué des vols.

3 Nombre d'avions

Durant l'exercice à l'examen, 2 avions (1 avion de passagers moyen (B-727-200) et 1 avion de liaison (Beech Jet 400) ont été remplacés par 2 avions supplémentaires [1 avion de passagers

moyen à longue distance (B-757-200) et 1 avion de liaison (B-1900)].

22 Nombre d'hélicoptères

Transports maritimes et fluviaux

Exploitation et entretien d'un caboteur-citerne

1 Caboteur-citerne

Transmissions

Exploitation et entretien d'un réseau à satellites couplé avec une station terrienne principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données

Oui On a assuré l'entretien et le fonctionnement d'un réseau à satellites couplé avec une station terrienne principale.

Les installations de transmission de la voix et de données ont reçu un appui et leur temps de bon fonctionnement a dépassé 99 %.

Exploitation et entretien de 27 microterminaux VSAT, 33 centraux téléphoniques, 30 liaisons hertziennes numériques et 56 répéteurs et émetteurs UHF et VHF

27 Nombre de VSAT

33 Nombre de centraux téléphoniques

49 Nombre de liaisons hertziennes numériques

56 Nombre de répéteurs et transmetteurs UHF

Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions. En effet, l'infrastructure de la MINUL est passée progressivement d'un réseau à satellites à un réseau doté d'une station terrienne numérique, ce qui a permis d'améliorer les services et de réduire les dépenses récurrentes au titre des répéteurs de satellite. L'objectif du projet est de réduire l'utilisation du réseau à satellites et, par voie de conséquence, de diminuer les dépenses annuelles au titre des répéteurs de satellite. Les liaisons hertziennes numériques n'occasionnent pas de dépenses récurrentes.

Informatique

Exploitation et entretien de 141 serveurs, 2 275 ordinateurs de bureau, 677 ordinateurs portables, 1 219 imprimantes et 105 scanners sur 40 sites

141 Nombre de serveurs

2 461 Nombre d'ordinateurs de bureau

736 Nombre d'ordinateurs portables

882 Nombre d'imprimantes

177 Nombre de scanners

40 Nombre d'emplacements

Les données informatiques ont été mises à disposition de tous les usagers moyennant un temps de bon fonctionnement supérieur à

99 %. Le service d'assistance technique a donné suite à 2 000 appels par mois.

Le nombre d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables a dépassé les prévisions. Ceci s'explique par la mise en œuvre progressive de la politique de remplacement du matériel obsolète (tous les quatre ans). Le taux de remplacement a été calculé sur la base de la phase actuelle de fonctionnement de la Mission ainsi que sur l'obsolescence technique progressive des équipements depuis la phase de démarrage. L'accroissement du nombre d'achats d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables est intervenu principalement durant la phase de démarrage (exercice 2004/05), de sorte que les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables ont dû être remplacés en 2007/08.

La diminution du nombre d'imprimantes est imputable à l'application de la politique de taux de remplacement en ce qui concerne les ordinateurs de bureau et les imprimantes.

Exploitation et entretien du réseau local sans fil

Oui Le réseau sans fil a été appuyé et entretenu et il a assuré la couverture des zones stratégiques (notamment, entrepôts et installations des Nations Unies).

Services médicaux

Exploitation et entretien de 7 unités médicales de niveau I, 5 unités de niveau II, 1 unité de niveau III et 1 unité de l'avant pour la Mission dans son ensemble, à l'intention de tous les membres de son personnel, du personnel des autres organismes des Nations Unies et de la population civile locale en cas d'urgence

- 7 Nombre d'unités de niveau I qui ont offert des consultations à 16 354 patients
- 4 Nombre d'unités de niveau II qui ont offert des consultations à 61 858 patients
- 1 Nombre d'unités de niveau III qui ont offert des consultations à 9 187 patients
- 1 Nombre d'unités de soins avancés qui ont offert des consultations à 498 patients

Entretien des installations et du matériel servant aux évacuations aériennes ou terrestres dans l'ensemble de la zone de la Mission

Oui Les installations et le matériel servant aux évacuations aériennes ou terrestres dans l'ensemble de la zone de la Mission ont été entretenus.

Durant l'exercice à l'examen, on a recensé 70 évacuations pour raisons médicales à l'intérieur de la zone de la Mission, 55 évacuations pour raisons médicales à

Exploitation et entretien de centres de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH ouverts à l'ensemble du personnel de la Mission

l'hôpital de niveau IV à Accra et 42 rapatriements pour raisons médicales.

Oui On a assuré le fonctionnement et l'entretien de 2 centres de consultation et de dépistage volontaires du VIH au quartier général de la Mission et d'une unité mobile pour les régions. En outre, des services de dépistage volontaires et confidentiels ont été dispensés à l'hôpital de niveau III et dans l'unité mobile.

3 355 Nombre de membres du personnel de la Mission se sont adressés aux centres de dépistage volontaires au quartier général de la Mission, dans l'hôpital de niveau III et dans l'unité mobile

Programme de sensibilisation au VIH, y compris par l'échange d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel

Oui

5 106 Nombre de nouveaux membres du personnel de la Mission ont bénéficié du programme de sensibilisation.

1 175 Nombre d'agents locaux ont bénéficié du programme de prévention et de sensibilisation concernant le VIH/sida et l'exploitation et les violences sexuelles dans le cadre du programme de sensibilisation communautaire.

1 178 Nombre de recrues des Forces armées du Libéria ont bénéficié du programme de sensibilisation dans le cadre de l'appui fourni par la Mission au secteur de la sécurité au titre de l'assistance offerte au Gouvernement du Libéria.

25 Nombre de participants aux ateliers organisés sur les transactions sexuelles

36 Nombre d'agents de vulgarisation agricole relevant de l'Office des forêts du Ministère de l'agriculture dans le comté de Montserrado ont participé au programme de sensibilisation au VIH/sida dans le cadre de l'assistance fournie au Gouvernement du Libéria.

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans l'ensemble de la zone de la Mission

Oui

Service de protection rapprochée 24 heures par jour pour le personnel de rang élevé de la Mission et les personnalités en visite

Oui

Programme d'orientation en matière de sécurité et formation de base à la lutte contre l'incendie et aux exercices d'incendie pour tout le personnel qui arrive dans la zone de la Mission

Oui

104 Nombre de réunions bihebdomadaires d'information sur la sécurité qui ont été tenues à l'intention du personnel militaire, du personnel de police de l'ONU et du personnel civil

369 Nombre de membres du personnel qui ont suivi un stage sur la santé et la sécurité professionnelles (British Safety Council Occupational Health and Safety Course), qui a été dispensé en plusieurs étapes

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

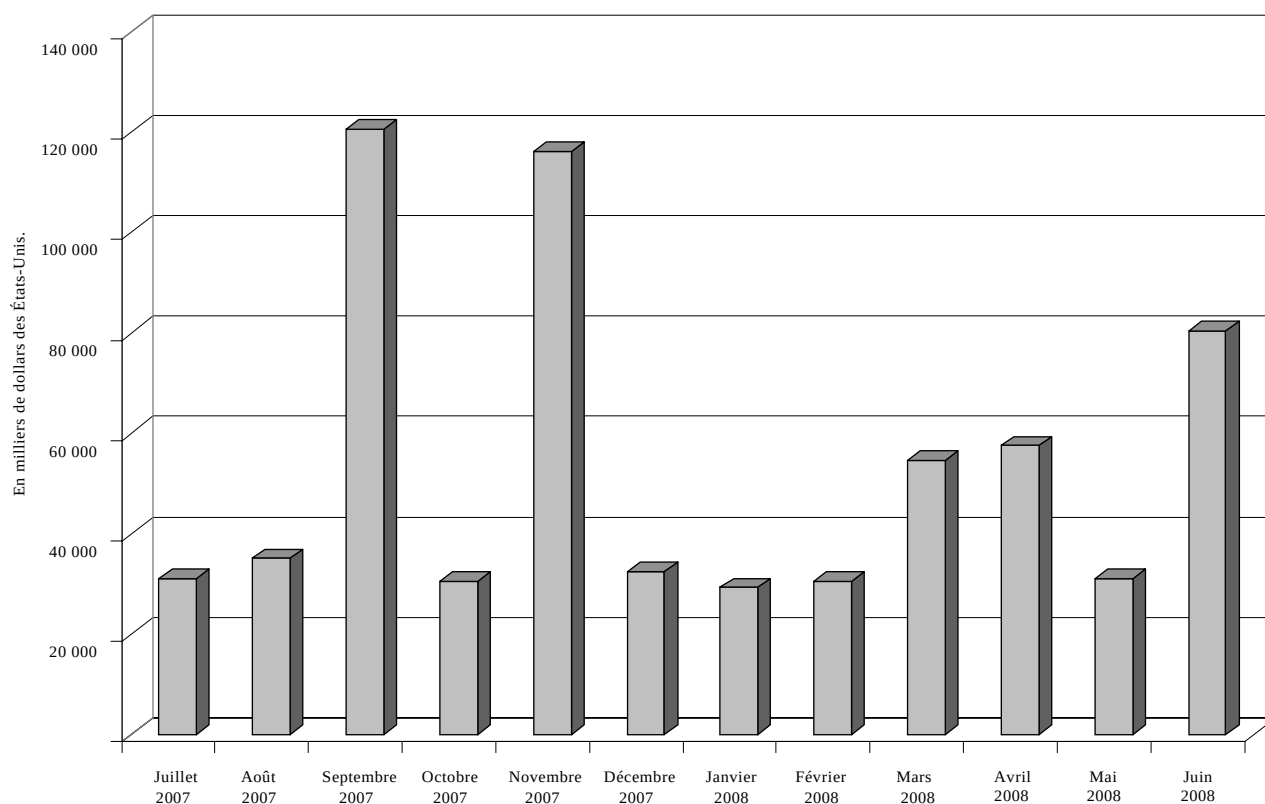
(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) + (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	11 061,8	10 754,7	307,1	2,8
Contingents	301 613,8	289 025,0	12 588,8	4,2
Police des Nations Unies	30 700,6	29 631,1	1 069,5	3,5
Unités de police constituées	14 467,1	14 113,0	354,1	2,4
Total partiel	357 843,3	343 523,8	14 319,5	4,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	89 625,9	85 271,2	4 354,7	4,9
Personnel recruté sur le plan national	16 080,0	15 936,0	144,0	0,9
Volontaires des Nations Unies	10 868,7	11 131,5	(262,8)	(2,4)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	515,9	623,1	(107,2)	(20,8)
Total partiel	117 090,5	112 961,8	4 128,7	3,5
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	855,6	621,3	234,3	27,4
Voyages	2 203,5	2 435,8	(232,3)	(10,5)
Installations et infrastructures	69 696,9	63 741,5	5 955,4	8,5
Transports terrestres	19 343,9	19 312,0	31,9	0,2
Transports aériens	69 139,2	63 504,2	5 635,0	8,2

Transports maritimes ou fluviaux	3 002,7	3 000,9	1,8	0,1
Transmissions	20 273,9	15 313,3	4 960,6	24,5
Informatique	4 207,0	4 995,0	(788,0)	(18,7)
Services médicaux	13 752,2	12 055,4	1 696,8	12,3
Matériel spécial	5 255,1	2 192,2	3 062,9	58,3
Fournitures, services et matériel divers	4 666,8	4 819,4	(152,6)	(3,3)
Projets à effet rapide	1 000,0	992,5	7,5	0,8
Total partiel	213 396,8	192 983,5	20 413,3	9,6
Total brut	688 330,6	649 469,1	38 861,5	5,6
Recettes provenant des contributions du personnel	11 719,6	11 222,1	497,5	4,2
Total net	676 611,0	638 247,0	38 364,0	5,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	52,8	52,8	–	–
Total	688 383,4	649 521,9	38 861,5	5,6

^a Mise à disposition des locaux de l'ambassade par le Gouvernement allemand.

B. Répartition mensuelle des dépenses



25. L'augmentation des dépenses aux mois de septembre et de novembre 2007 et aux mois de mars, d'avril et de juin 2008 s'explique principalement par la progression des engagements contractés au titre des remboursements à effectuer aux pays fournissant des forces militaires et de police pour les dépenses afférentes à ces forces, au matériel leur appartenant et au soutien logistique autonome.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	8 719,4
Recettes diverses ou accessoires	1 685,0
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	(29,0)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 920,2
Total	15 295,6

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	45 539,7
Unités de police constituées	2 677,9
Total partiel	49 217,6
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	25 869,4
Transmissions	9 973,4
Services médicaux	10 439,6
Matériel spécial	2 192,2
Total partiel	48 474,6
Total	97 692,2

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} avril 2006	20 avril 2008
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} avril 2006	20 avril 2008
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,3	1 ^{er} avril 2006	20 avril 2008

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
B. Facteurs applicables au pays d'origine	
Différentiel de transport	0,0 – 5,0

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces ^a	4 395,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	
Total	4 395,0

^a Comprend le montant estimatif des droits et taxes sur les transports aériens (approche et atterrissage) et maritimes dont la Mission est exemptée.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	307,1	2,8 %

26. L'écart de 307 100 dollars s'explique par la diminution des dépenses liées aux observateurs militaires, plus précisément par la diminution du coût de la relève, étant donné que l'utilisation des moyens aériens de la Mission aux fins des déplacements entre Monrovia et Accra a permis de faire des économies, et par la non-utilisation des crédits réservés aux indemnités de décès ou d'invalidité puisqu'il n'y a pas eu de victimes pendant l'exercice considéré.

27. Les effectifs moyens des observateurs militaires effectivement déployés pendant l'exercice 2007/08 ont atteint 203 personnes, alors que les effectifs autorisés étaient de 215 personnes, ce qui représente un taux de déploiement tardif de 5,8 % alors que le budget prévoyait un taux de 5 %. Au total, 215 déploiements et 226 rapatriements ont eu lieu, et le coût effectif de la relève s'est établi en moyenne à 4 892 dollars par personne alors que le coût prévu au budget était de 6 370 dollars par personne.

	<i>Écart</i>	
Contingents	12 588,8	4,2 %

28. L'écart de 12 588 800 dollars s'explique par le rapatriement échelonné de 2 469 personnes entre octobre 2007 et le 30 juin 2008, ce qui a entraîné une diminution des dépenses liées au remboursement du coût des contingents et du matériel appartenant aux contingents et aux indemnités de décès ou d'invalidité.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Ont été analysées les variations d'au moins 5 % ou de 100 000 dollars ou plus.

L'écart aurait pu être plus important n'eut été une augmentation des dépenses liées à l'indemnité de subsistance (missions) des officiers d'état-major et aux rations destinées aux contingents ainsi que des dépenses touchant le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents.

29. Le retrait de 2 469 membres des contingents s'inscrivait dans le cadre de la stratégie de regroupement et de retrait autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1777 (2007). L'effectif moyen des contingents était de 12 922 personnes pendant l'exercice considéré, dont 120 officiers d'état-major, et le taux moyen de déploiement tardif s'est élevé à 8,1 %, alors que le budget prévoyait un effectif de 14 060 personnes (dont 145 officiers d'état-major), soit un taux de déploiement tardif de 2 %.

30. Une stabilité relative règne au Libéria et la Mission n'a eu à déplorer que quatre décès et un blessé pendant l'exercice 2007/08, ce qui a entraîné une diminution des dépenses au titre des indemnités de décès ou d'invalidité.

31. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276, une indemnité de subsistance (missions) a commencé à être versée à compter du 1^{er} juillet 2007 aux officiers d'état-major appelés à se déplacer dans la zone de la mission lorsque la MINUL n'était pas en mesure de les loger ou de les nourrir. Une indemnité a été versée à quatre commandants de secteur.

32. L'augmentation du coût des rations s'explique par l'évolution des marchés financiers mondiaux qui a vu le dollar perdre 15 % de sa valeur par rapport à l'euro. Le coût moyen quotidien des rations s'est élevé à 4,3 dollars par personne, après application d'un taux de change de 1,463 dollar par euro, alors que le coût prévu au budget était de 3,74 dollars par personne, compte tenu d'un taux de change moyen de 1,272 dollar par euro.

33. L'augmentation des dépenses liées au rapatriement du matériel appartenant aux contingents tient au retrait échelonné de 2 469 membres des contingents.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	1 069,5	3,5 %

34. Les économies d'un montant de 1 069 500 dollars s'expliquent par le déploiement d'effectifs moins nombreux que prévu (562 policiers ont été déployés alors que le budget en prévoyait 635), ce qui a entraîné une réduction des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions), des voyages aux fins du déploiement, de la relève et du rapatriement, de l'indemnité d'habillement et des rations. Les montants prévus au titre des indemnités de décès ou d'invalidité n'ont pas été utilisés puisqu'il n'y pas eu de victimes pendant l'exercice considéré.

35. Le taux de déploiement tardif a atteint 11,5 % en moyenne alors que le budget prévoyait un taux de 10 %. L'effectif de la police des Nations Unies est resté inchangé pendant l'exercice considéré.

36. En ce qui concerne la relève des membres de la police des Nations Unies, les agents de police ont emprunté les moyens aériens de la MINUL entre Monrovia et Accra avant de poursuivre leur voyage vers leur pays d'origine, ce qui a contribué à réduire les frais de voyage. Pendant l'exercice 2007/08, il y a eu 473 déploiements

et 549 rapatriements, soit un coût moyen de 2 825 dollars par personne pour un aller simple, alors que le budget prévoyait un coût de 2 945 dollars par personne.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	354,1	2,4 %

37. Les économies d'un montant de 354 100 dollars s'expliquent principalement par une réduction générale des besoins. Elles auraient pu être plus importantes n'eut été l'augmentation des coûts remboursés au titre des unités de police constituées. L'effectif moyen des unités de police constituées qui a été déployé a atteint 598 personnes, soit un taux de déploiement tardif de 1,1 %, alors que le budget prévoyait un effectif moyen de 635 personnes et un taux de déploiement tardif de 2 %.

38. L'augmentation des coûts à rembourser tient au fait que le taux de déploiement tardif n'a été que de 1,1 %, alors que le budget tablait sur un taux de 2 %.

39. La diminution des dépenses liées aux voyages aux fins du déploiement, de la relève et du rapatriement s'explique principalement par l'utilisation des avions de la MINUL aux fins de la relève d'une unité de police constituée; la relève d'autres unités a cependant coûté plus cher que prévu. De plus, pendant l'exercice considéré, une seule victime a été signalée, ce qui explique que le montant alloué aux indemnités de décès et d'invalidité n'ait pas été épuisé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	4 354,7	4,9 %

40. L'écart de 4 354 700 dollars tient principalement à un taux de vacance de postes plus élevé (11,9 %) que celui prévu au budget (10 %). Les économies auraient pu être plus importantes n'eut été l'augmentation du traitement de base net des agents du Service mobile, des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur qui a pris effet le 1^{er} janvier 2008 avec l'incorporation de points d'ajustement (1,97 point) dans le traitement. Les dépenses communes de personnel ont également progressé.

41. Pendant l'exercice considéré, ce sont en moyenne 501 fonctionnaires recrutés sur le plan international qui ont été déployés dans la zone de la Mission alors que les prévisions budgétaires tablaient sur 568 personnes. Le pourcentage de postes vacants a été particulièrement élevé en mai et en juin 2008, principalement du fait de la mutation de nombreux fonctionnaires affectés à la MINUL depuis plusieurs années, de l'augmentation du coût de la vie au Libéria et du non-renouvellement du contrat d'un certain nombre de personnes.

42. Les économies réalisées au titre de la prime de risque s'expliquent par le fait qu'un certain nombre de fonctionnaires n'étaient pas présents dans la zone de la Mission, parce qu'ils étaient en formation dans un autre endroit, qu'ils travaillaient dans d'autres missions ou qu'ils étaient en congé de maternité ou de paternité, en congé sans solde ou en congé de maladie. La MINUL a réalisé des économies équivalant à 23 100 jours-personnes puisqu'elle n'a pas eu à payer de prime de risque à 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international.

43. L'augmentation des dépenses communes de personnel s'explique par la transformation des contrats dont étaient titulaires 28 personnes engagées pour une

durée limitée en contrats de durée indéterminée, ce qui a entraîné une augmentation des versements effectués au titre de l'indemnité pour personnes à charge, de l'allocation pour frais d'études et des voyages de visite familiale.

44. Il convient de noter que les crédits inscrits au budget de l'exercice 2007/08 ont été fondés sur les coûts salariaux nets calculés à partir des dépenses moyennes effectives, par catégorie de personnel et par classe, engagées pendant l'exercice 2005/06.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	144,0	0,9 %

45. Les économies d'un montant de 144 000 dollars s'expliquent par un taux de vacance de postes plus élevé (22,5 %) que celui prévu au budget (10 %) pour les administrateurs recrutés sur le plan national. Elles auraient pu être plus importantes n'eussent été le taux de vacance de postes de 4,4 % pour les agents des services généraux, alors que le taux prévu au budget était de 5 %, et l'entrée en vigueur le 1^{er} février 2007 du barème des traitements révisé pour les deux catégories de personnel recruté sur le plan national.

46. Les prévisions budgétaires étaient fondées sur les barèmes en vigueur le 1^{er} février 2005 pour les administrateurs recrutés sur le plan national (NO-B, échelon I) et le 1^{er} mars 2006 pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national (G-4, échelon III).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(262,8)	(2,4 %)

47. Le dépassement de 262 800 dollars s'explique par la forte progression de la prime d'installation (75 %) et de l'indemnité de subsistance (6,3 %) auxquelles ont droit les Volontaires des Nations Unies ainsi que par l'augmentation du nombre de Volontaires ayant droit au versement d'une prime pour personnes à charge et un taux de renouvellement des effectifs élevé (13,5 %). Les augmentations ont pris effet le 1^{er} juillet 2007 dans le cas des nouvelles recrues et le 1^{er} janvier 2008 dans le cas des Volontaires déjà en poste. L'évolution des conditions d'emploi des Volontaires, l'introduction d'un barème concernant la prime pour personnes à charge, les nouvelles modalités de versement de la prime de risque et le changement de la périodicité des droits à congé dans les foyers ont également contribué à l'augmentation des dépenses. Pendant l'exercice 2007/08, la Mission a employé en moyenne 237 Volontaires, et 78 % d'entre eux avaient une ou plusieurs personnes à charge. Le montant de la prime d'installation est passé de 2 500 dollars (montant inscrit au budget) à 4 323 dollars par personne. Le nombre de Volontaires employés par la Mission était de 237 en moyenne pendant l'exercice, alors que le budget en prévoyait 259, soit un taux de vacance moyen effectif de 8,5 % contre un taux prévisionnel de 5 %.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	(107,2)	(20,8 %)

48. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que tous les postes d'agent recruté sur le plan international ont été pourvus pendant toute la durée de l'exercice, que la classe et l'échelon des agents étaient plus élevés (P-4, échelon XIII, et FS-8) que prévu et qu'une augmentation des traitements de base net est intervenue le 1^{er} janvier 2008 pour les agents du Service mobile et les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, avec l'incorporation de points d'ajustement (1,97 point) dans le traitement.

49. L'augmentation des dépenses s'explique également par les émoluments que la Mission a versés aux 25 vacataires recrutés sur le plan national. Il s'agissait d'artisans chargés de travaux d'entretien dans les locaux de la MINUL et à proximité, d'interprètes-traducteurs faisant la liaison entre la population locale et les militaires, et de vacataires chargés de remplacer des fonctionnaires en congé de maternité (Groupe de la gestion des installations, Chef du personnel et Section des services généraux). Le taux de vacance de postes moyen pour le personnel recruté sur le plan national a été de 33,3 % (en moyenne 5 postes de temporaire sur 7 ont été pourvus).

50. Les prévisions budgétaires relatives aux postes de temporaire pourvus par des agents recrutés sur le plan international étaient fondées sur les coûts salariaux calculés à partir des dépenses moyennes effectives, par catégorie de personnel et par classe, engagées pendant l'exercice 2005/06 et prenaient en considération le montant de la prime de risque (1 300 dollars par personne par mois, montant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007). Les dépenses communes de personnel, hors prime de risque, ont été calculées sur la base de 60 % de la rémunération nette du personnel recruté sur le plan international.

51. Les prévisions budgétaires relatives aux postes de temporaire pourvus par des agents recrutés sur le plan national étaient fondées sur les barèmes en vigueur le 1^{er} février 2005 pour les administrateurs recrutés sur le plan national (NO-B, échelon I) et le 1^{er} mars 2006 pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national (G-4, échelon III) et tenaient compte de l'application de taux de vacance de postes de 10 % et 5 %, respectivement, contre 5 % pour les deux catégories de personnel pendant l'exercice 2006/07.

	<i>Écart</i>	
Consultants	243,3	27,4 %

52. L'économie de 243 300 dollars enregistrée à cette rubrique est imputable à l'annulation d'un certain nombre de services de consultants (autres que pour la formation), ayant trait notamment à l'institutionnalisation des organisations nationales de défense des droits de l'homme, à la Commission vérité et réconciliation, au système juridique et judiciaire et aux droits de l'homme ainsi qu'à la Police des Nations Unies, et elle a été en partie compensée par des services de consultants imprévus liés à l'évaluation de projets à effet rapide, à l'assistance psychologique et au soutien antistress à la Section des services médicaux, à

l'application de la recommandation formulée par le Groupe de travail Gouvernement libérien/MINUL sur les plantations de caoutchouc, aux questions relatives à l'égalité des sexes et à l'évaluation technique des contrats d'approvisionnement en carburant. Au cours de l'exercice, des consultants ont été engagés pour des missions de conseil (non liées à la formation) portant sur des questions relatives à la consolidation de la paix, à l'érosion des côtes, aux plantations de caoutchouc et aux poursuites judiciaires.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(232,3)	(10,5 %)

53. L'écart de 232 200 dollars enregistré à cette rubrique tient à une révision à la hausse des ressources nécessaires pour les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission, qui a été en partie compensée par la réduction des dépenses au titre des voyages liés à la formation. Les déplacements que les officiers d'état-major et les membres d'autres sections ont dû effectuer en corrélation avec le renforcement de la présence de la Mission dans les comtés ont occasionné des frais imprévus. Du fait que cette dernière a continué de concentrer son attention sur les comtés, diverses unités administratives – essentiellement la Section des transmissions et des technologies de l'information, la Section des transports et la Section de la sécurité, mais aussi la police des Nations Unies, les observateurs militaires et la Division de l'appui au système juridique et judiciaire – ont eu besoin de ressources supplémentaires pour les voyages.

54. Le dépassement enregistré pour les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission a été en partie compensé par la non-utilisation de crédits alloués au titre des voyages à l'extérieur de la zone de la Mission par certaines unités administratives, notamment la Section de l'aviation, la Section des finances, le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (relèvement et gouvernance) et les services chargés des questions relatives à l'information et à l'orientation du personnel.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	5 955,4	8,5 %

55. Le montant inutilisé de 5 955 400 dollars s'explique essentiellement par la réduction des dépenses au titre du soutien logistique autonome, des services d'entretien, du carburant diesel et des lubrifiants, de la location de locaux et des services de transformation et de rénovation. Cette réduction globale a été compensée en partie par un accroissement des dépenses au titre des pièces de rechange et des fournitures, des services de construction et de l'achat de locaux préfabriqués.

56. En ce qui concerne le soutien logistique autonome, la réduction est imputable au retrait de 2 469 soldats entre octobre 2007 et le 30 juin 2008.

57. L'économie réalisée sur les services d'entretien est due au fait que les services de restauration prévus pour les officiers d'état-major n'ont pas été fournis, que le projet d'installation des systèmes anti-incendie dans les bureaux de la MINUL (quartiers généraux de région, base Star, Green building, etc.) n'a pas été réalisé et que la mise en œuvre de l'entretien prévu pour les groupes électrogènes a été retardée. Les services de restauration destinés aux officiers d'état-major ont été

suspendus étant donné que ces derniers percevaient une indemnité de subsistance (missions). Le projet d'installation de systèmes anti-incendie a été incorporé dans la rubrique Transformation et rénovation des locaux. Le projet d'entretien des groupes électrogènes est différé jusqu'à l'achèvement de l'inventaire physique.

58. La réduction des dépenses au titre du carburant diesel et des lubrifiants est imputable, d'une part, à une baisse des besoins en carburant diesel pour le matériel appartenant aux contingents et, d'autre part, au fait que la consommation des groupes électrogènes appartenant à l'ONU a été inférieure aux prévisions. Les économies sont liées à la réduction des effectifs des contingents enregistrée au cours de la période considérée ainsi qu'à l'adoption d'une méthode plus systématique pour la distribution du carburant, qui tient compte des facteurs de charge et des heures d'utilisation. À la suite d'une évaluation portant sur le quart des groupes électrogènes appartenant à l'Organisation, les besoins en carburant ont été déterminés sur la base du nombre d'heures requis pour le fonctionnement de ces appareils et des facteurs de charge correspondants. La mise en application de ce système a entraîné une réduction de la consommation de carburant diesel.

59. Les diminutions enregistrées à la rubrique Location de locaux sont imputables au retrait de 2 469 soldats, à la réinstallation de membres de contingents qui ont été transférés de locaux loués vers des logements fournis par la Mission dans des immeubles mis à sa disposition en vertu de l'accord sur le statut des forces et au fait qu'on n'a pas été amené à engager des dépenses pour remplacer les locaux fournis par le Gouvernement par des locaux loués.

60. La réduction des ressources nécessaires au titre de la transformation et de la rénovation des locaux tient au fait que le coût de divers travaux de réparation, de remplacement, de modernisation et de rénovation a été inférieur aux prévisions et que les projets de rénovation des installations portuaires et des entrepôts ont été annulés dans trois secteurs.

61. Les ressources supplémentaires demandées au titre des pièces de rechange et des fournitures sont attribuables, d'une part, à l'achat et à l'installation d'une console de synchronisation pour des groupes électrogènes d'une puissance de 750 kVA et de 500 kVA au quartier général de la MINUL et, d'autre part, au fait que la quantité de pièces de rechange indispensables pour les groupes électrogènes a été supérieure aux prévisions. L'augmentation des dépenses au titre des services de construction est imputable aux charges salariales afférentes aux projets de relèvement, de réadaptation et de réintégration, plus précisément ceux qui ont trait aux fondations des tours de télécommunications autonomes dans les secteurs 1 (Kakata), 3 (Gbarnga) et 4 (Zwedru), et à la construction imprévue de six stations de ravitaillement dans les secteurs du fait de la mise en application du Système électronique de comptabilisation des carburants dans les missions. Par ailleurs, l'augmentation des ressources demandées au titre de l'achat d'installations préfabriquées s'explique par le fait que les dépenses afférentes à l'acquisition de matériel ont été plus importantes que prévu, le dollar des États-Unis s'étant déprécié de 13,6 % par rapport à l'euro au cours de la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Transport aérien	5 635,0	8,2 %

62. L'écart de 5 635 000 dollars tient principalement à la réduction des dépenses au titre de la location et de l'exploitation de 22 aéronefs à voilure tournante (dont 14 hélicoptères militaires) et du carburant aviation. Cette réduction a été contrebalancée en partie par une augmentation des ressources nécessaires au titre de la location et de l'exploitation des aéronefs à voilure fixe et au titre des droits d'atterrissage et des frais de manutention au sol connexes.

63. Les économies réalisées sur la location et l'exploitation des aéronefs à voilure tournante sont dues au fait que le nombre effectif d'heures de vol a été inférieur à celui qui était prévu au budget. La flotte d'hélicoptères de la Mission était composée de 8 appareils civils (6 aéronefs moyens de transport de passagers et 2 aéronefs lourds de transport de fret) et de 14 appareils militaires (8 aéronefs moyens de transport de passagers et 6 hélicoptères d'attaque). Au cours de la période considérée, le nombre d'heures de vol effectué par les hélicoptères a été inférieur d'environ 25 % au chiffre prévu, ce qui s'est traduit par une économie de 13 % dans les dépenses effectives par rapport à celles qui étaient inscrites au budget. Les 14 hélicoptères militaires étaient fournis en vertu de lettres d'attribution et des remboursements ont été effectués pour les heures de vol effectives.

64. La réduction des dépenses au titre du carburant aviation est imputable à la reconfiguration de la flotte d'avions de la Mission. L'utilisation d'un biréacteur B-757-200 court/moyen courrier à plus long rayon d'action et plus économe en carburant au lieu du B-727-200 court/moyen-courrier, le non-remplacement d'un avion de liaison (B-1900 D) qui devait être utilisé au lieu de celui prévu au budget (B-400), après résiliation du contrat par le fournisseur, et le fait qu'un avion utilitaire de capacité moyenne (DHC-7) a été constamment hors service pendant plus de 71 jours sont autant de facteurs qui ont contribué à la réalisation d'économies. En outre, des gains d'efficacité d'un montant de 1,3 million de dollars ont été enregistrés dans la consommation de carburant, dont une économie d'environ 600 800 dollars qui a été réalisée grâce au déploiement en avant de moyens aériens à Gbarnga et à Greenville.

65. Le dépassement constaté au titre de la location et de l'exploitation d'aéronefs à voilure fixe est principalement imputable au remplacement, à compter du mois d'octobre 2007, de l'appareil court/moyen-courrier (B-727-200) par un avion de ligne à réaction plus onéreux (B-757-200) court/moyen-courrier, économe en carburant et à capacité plus élevée. Cet appareil plus performant était également indispensable pour appuyer la relève des contingents dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient dans le cadre des opérations de maintien de la paix (MINUEE, MINUAD, ONUCI et FINUL), compte tenu des distances à parcourir. Cet appui a également contribué à un accroissement des dépenses au titre des droits d'atterrissage et des frais de manutention au sol. L'acquisition de l'avion à réaction à capacité plus élevée aux fins de la relève des contingents est la conséquence d'une évolution dans la conception des opérations qui était axée sur l'appui aux activités régionales de maintien de la paix et a été remplacée par un schéma plus solide et plus efficace qui met l'accent sur une utilisation plus rationnelle des moyens aériens des Nations Unies répartis entre les différentes missions, aussi bien les opérations de maintien de la paix que les autres types de missions.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	4 960,6	24,5 %

66. Le solde inutilisé de 4 960 600 dollars enregistré à cette rubrique est imputable à la baisse des dépenses au titre du soutien logistique autonome pour les contingents ainsi qu'à une réduction de l'usage du matériel de transmissions radio au cours de la période considérée.

67. La baisse des dépenses au titre du soutien logistique autonome est due au retrait de 2 469 soldats et, conjointement, au fait que certains pays fournisseurs de contingents ne répondaient pas aux normes en la matière. En outre, la couverture du réseau cellulaire été améliorée au Libéria, ce qui a permis de réduire l'usage des transmissions radio. Par voie de conséquence, aucun achat de matériel radio supplémentaire n'a été effectué au cours de la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(788,0)	(18,7 %)

68. L'écart de 788 000 dollars est imputable à un dépassement des crédits prévus au titre du matériel informatique ainsi que des pièces de rechange et des fournitures. Ce dépassement a été contrebalancé en partie par des économies à la rubrique des services informatiques.

69. Les dépenses supplémentaires engagées au titre du matériel informatique ont été consacrées au remplacement de 150 ordinateurs portables et de 350 ordinateurs de bureau qui étaient arrivés au terme de leur vie utile. Par ailleurs, un certain nombre d'unités d'alimentation électrique non interruptible, de piles et de cartouches d'encre couleur ont dû être remplacées en raison des variations de courant, ce qui a entraîné un dépassement pour les fournitures et les pièces de rechange.

70. La réduction des dépenses au titre des services informatiques est imputable à des congés imprévus et à la démission d'agents contractuels.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	1 696,8	12,3 %

71. Le solde inutilisé de 1 696 800 dollars est attribuable principalement à la réduction des dépenses afférentes au soutien logistique autonome des contingents et aux services médicaux et cette réduction est contrebalancée en partie par une augmentation de celles qui ont trait aux fournitures.

72. La réduction des dépenses afférentes au soutien logistique autonome des contingents et des unités de police constituées est due au retrait de 2 469 soldats. La baisse enregistrée à la rubrique des services médicaux tient au fait que des malades et des blessés ont été évacués vers l'hôpital de niveau IV situé à Accra par des aéronefs de la Mission au cours de la période considérée.

73. Le dépassement constaté au titre des fournitures est dû à la hausse du coût mensuel des produits sanguins et au fait qu'il a fallu rembourser à un pays

fournisseur de troupes le coût des vaccinations des membres de son contingent contre la fièvre jaune depuis décembre 2003.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	3 062,9	58,3 %

74. Le solde inutilisé de 3 062 900 dollars qui apparaît à cette rubrique est imputable essentiellement à une réduction des dépenses au titre du soutien logistique autonome, causée par le retrait de 2 469 soldats entre octobre 2007 et le 30 juin 2008. En outre, certains pays fournisseurs de contingents ne répondaient pas aux normes applicables au soutien logistique autonome en ce qui concerne la neutralisation des engins explosifs en raison d'une pénurie d'équipements de protection et autres matériels adéquats, y compris pour les observations nocturnes et la localisation.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériels divers	(152,6)	(3,3 %)

75. Le dépassement de 152 600 dollars constaté à cette rubrique correspond aux crédits supplémentaires qui sont demandés, essentiellement au titre des pertes de change et pour des services et des achats de matériel divers. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution des ressources nécessaires au titre des frais de transport et des dépenses connexes, des demandes d'indemnisation/passations par profits et pertes/règlements et des uniformes, drapeaux et autocollants.

76. Le dépassement constaté pour les pertes de change est dû à une fluctuation de la monnaie par rapport au dollar des États-Unis. Celui enregistré pour les services divers est imputable à la part qui revient à la Mission dans le financement de l'Équipe spéciale du Bureau des services de contrôle interne chargée d'enquêter sur les achats et à l'augmentation du nombre de connexions à la télévision numérique par satellite pour les régions ou les secteurs administratifs nouvellement créés. Les ressources supplémentaires nécessaires au titre de l'acquisition de matériel divers sont liées à l'achat d'équipements répartis entre tous les secteurs pour des activités se rapportant au bien-être du personnel et à l'acquisition de lecteurs de code-barres, d'accessoires et de fournitures pour le contrôle du matériel et la gestion des stocks.

77. Les économies réalisées sur les frais de transport et les dépenses connexes s'expliquent principalement par le fait que le nombre d'expéditions intermissions a été plus faible que prévu et que le cargo *MV Caterina* a été immobilisé pour des réparations du 29 janvier au 5 février 2008 et du 23 mai au 15 juin 2008. Le nombre de demandes d'indemnisation a été inférieur aux prévisions, ce qui a entraîné une réduction des dépenses à ce titre et au titre des passations par profits et pertes et des règlements. La diminution enregistrée pour les uniformes, les drapeaux et les autocollants est due à la fois au fait que certains de ces articles étaient disponibles en stock et que les effectifs des contingents ont été réduits.

V. Décisions que l'Assemblée générale sera appelée à prendre

78. En ce qui concerne le financement de la MINUL, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 38 861 500 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation du montant des autres recettes pour l'exercice clos le 30 juin 2008, qui s'élève à 15 295 600 dollars et comprend les intérêts créditeurs (8 719 400 dollars), les recettes diverses ou accessoires (1 685 000 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 920 200 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (29 000 dollars).
